Le Quotidien

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 45e ANNÉE, N° 194 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES | VENDREDI 13 JUILLET

lequotidien.com

6 28867 00001 0

Graphic Packaging

LA MINISTRE ORDONNERA LA DÉMOLITION

PAGE 6

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

ARCHIVES LE NOUVELLISTE, ANDRÉANNE LEMIRE

TOUT POUR COINCER BETTEZ

Une traque policière sans précédent pour tenter d'épingler le principal suspect de l'enlèvement et du meurtre de Cédrika Provencher PAGES 2 ET 3

Jusqu'à Québec en VTT

Le sentier Trans-Québec 50 inauguré

PAGE 8

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

L'impériale Céleste Dao

PAGES 30 ET 31

Jean-François Migneault écope de cinq ans de prison pour une sauvage invasion de domicile

PAGES 4 ET 5

672, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi
418 696-1626 | dentistesdesautels.com

5310537

20 ANS
Pizzas et coquilles aux fruits de mer
CoqRôti
À PARTIR DE 9,99 $ +TAXES

5310514

5310271

AFFAIRE CÉDRIKA PROVENCHER

JONATHAN BETTEZ TRAQUÉ

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La traque policière dont Jonathan Bettez a fait l'objet au cours des dernières années est d'une ampleur sans précédent.

Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) n'ont pas lésiné sur les moyens pour tenter de recueillir des preuves contre lui en lien avec l'enlèvement et le meurtre de Cédrika Provencher. À ce jour, ils le considèrent comme le suspect principal dans cette histoire, même si aucune accusation n'a été portée. Leur enquête a cependant permis de l'arrêter pour des présumés crimes de pornographie juvénile.

Les documents, qui ont finalement été rendus publics, dans le cadre des audiences préparatoires en vue de son procès, au terme de procédures impliquant les avocats de *La Presse* et Radio-Canada, ont permis d'en apprendre plus sur les techniques d'enquête utilisées, autant que sur la vie et les habitudes de cet individu dont le visage a fait le tour du Québec.

Surveillance physique, filature, géolocalisation, écoute électronique, installation de caméras cachées, entrées subreptices, vérifications informatiques... et même un vaste projet d'infiltration, qui a nécessité 25 scénarios.

Au départ, Jonathan Bettez a été identifié comme un suspect potentiel dans l'enlèvement de Cédrika Provencher, datant du 31 juillet 2007, parce qu'il était le propriétaire d'une Acura rouge TSX qui correspondait à la description d'un véhicule suspect aperçu dans le secteur. Parmi les conducteurs ciblés, seul Jonathan Bettez n'avait pas d'alibi. Il a d'ailleurs été rencontré à sept reprises entre le 6 septembre 2007 et le 24 octobre 2007, dans le but de contrôler son alibi.

Lors de la première rencontre du 6 septembre 2007, il a accepté que les policiers procèdent à la fouille de son Acura. Par contre, celle-ci était au garage. Elle y est restée du 4 au 7 septembre. Et selon une facture recueillie plus tard par les policiers, auprès de Carrosserie Marc Pilon, du travail a été effectué à l'arrière. On peut y lire entre autres : « Éliminer déchets dangereux. » Ce n'est qu'en décembre 2007, en vertu d'un mandat, que les policiers ont pu faire des expertises sur le véhicule.

Dans les déclarations policières, on peut lire : « Personne n'a été en mesure de valider son alibi. »

25 SCÉNARIOS D'INFILTRATION

L'une des techniques d'enquête utilisées a consisté à mettre en place un vaste projet d'infiltration, à partir de juin 2009. Pas moins de 25 scénarios d'infiltration ont été planifiés pour tenter d'obtenir des renseignements pertinents à son sujet.

Les enquêteurs de la SQ lui ont fait croire qu'il avait remporté un concours, dont le prix était un séjour à l'hôtel Fairmont du Mont-Tremblant, ce qui incluait les repas, des parties de golf et le transport en limousine. C'est ainsi que plusieurs agents d'infiltration ont été mis à contribution autour de Bettez, tels que le chauffeur de la limousine, une hôtesse de l'hôtel et les autres gagnants du concours.

L'agent principal avait pour mission de se lier d'amitié avec Jonathan Bettez. Au fil des activités, il atteindra son objectif puisqu'ils s'échangeront leur numéro de téléphone et conviendront de se revoir. Alors que les deux hommes jouent au golf, le 2 août 2009, ils passent à proximité d'une maison et voient une jeune fille d'environ 10-12 ans en bikini. Jonathan Bettez a dit à l'agent : « As-tu vu le bikini ? » Après une pause, Jonathan Bettez a ajouté : « Elle est un peu jeune », peut-on lire dans les documents de cour.

Dans les mois qui vont suivre, plusieurs autres scénarios seront mis en place dans la région de Trois-Rivières, mais aussi à Québec et à Montréal. Les hommes jouent au golf, vont souper au restaurant, sortent dans des bars et assistent à des parties de hockey.

Bettez lui parle de sa passion pour le poker et du fait qu'il joue trois à quatre heures par jour. Il avoue avoir perdu 20 000 $ à Noël de l'année 2008. L'agent lui propose au départ de l'accompagner dans certaines « rencontres d'affaires » pour lui donner des conseils. Il promet de le rémunérer. Bettez accepte. Il remettra ainsi des enveloppes à des soi-disant clients de son « ami ». À un certain moment, Bettez manifeste sa réticence sur la réelle teneur de ses activités, mais l'agent le rassure.

Bettez dit rêver de devenir un joueur professionnel sur le Web, mais qu'il a besoin de 15 000 $ pour jouer à son plein potentiel. Quelques jours plus tard, l'agent d'infiltration lui remet l'argent comptant en lui disant qu'il lui prête, car « c'est son chum et qu'il souhaite qu'il fasse un million ».

En échange, Bettez lui rendra certains petits services comme des livraisons et de la surveillance. En août 2010, Jonathan Bettez décide par contre de prendre ses distances, car il n'est plus à l'aise avec les « activités mystérieuses et le mode de vie de cet homme ». Il lui remet les 13 000 $ qu'il lui doit. La SQ n'a alors d'autre choix que de mettre fin à cette opération d'infiltration.

5271710

Jonathan Bettez, suspect dans l'affaire Cédrika Provencher, a fait l'objet d'une traque sans précédent.
— ARCHIVES LE NOUVELLISTE, FRANÇOIS GERVAIS

Passages issus des documents d'enquête

• Un ex-employé l'a décrit comme un homme qui n'a pas d'éthique de travail, pas de discipline, qui a une personnalité narcissique.

• Il a été décrit par une ex-copine comme un homme qui n'aime pas la vie, qui avait des difficultés érectiles avec elle et qui n'a pas de côté affectif.

• Dans la famille de Bettez, lorsqu'il est question de l'enlèvement de Cédrika Provencher, on parle du « dossier rouge. »

• Selon une ex-petite amie, Bettez lui aurait dit que « son père avait déjà osé lui demander si c'était lui qui l'avait fait (disparition de Cédrika). Il aurait répondu que c'était insultant sans vraiment répondre à la question. »

• Selon un ancien collègue de travail, sa relation avec son père serait de style parasitaire. Il ajoute que Bettez se désorganise facilement.

• Selon un membre de la famille, le père de Bettez aurait dû débourser plus de 150 000 $ pour effacer les dettes de poker de son fils.

Refus multiples pour le test du polygraphe

TROIS-RIVIÈRES — Les policiers ont demandé à Jonathan Bettez de se soumettre à un test de polygraphe, et ce, à trois reprises en 2007, en 2012 et en 2015.

La première fois, Jonathan Bettez exigeait que dans l'éventualité où il réussisse le test, aucune plainte criminelle ne soit portée contre lui. Et s'il échouait au test, il ne voulait pas que les renseignements soient divulgués. La SQ était en désaccord avec les exigences.

Les discussions ont repris en 2012, puis en juin 2015. Lorsque les policiers ont finalement informé Bettez que ses conditions seraient acceptées, Bettez a rappelé pour dire qu'il refusait toujours sous prétexte, cette fois-ci, qu'il « ne voulait pas recommencer tout ça et qu'après huit ans, il ne voulait plus le faire ».

SURVEILLÉS DE PRÈS

La traque visant Jonathan Bettez ne s'est pas arrêtée pour autant. Tant Jonathan Bettez que ses proches ont fait l'objet d'une étroite surveillance pendant les années ayant suivi la disparition de Cédrika. Ses déplacements en véhicule ont notamment été scrutés par le biais d'un système de localisation. Ses conversations téléphoniques ont été écoutées. Les policiers ont rencontré et interrogé ses parents, des ex-copines, des amis et des collègues. Ils ont également établi le profil de certains d'entre eux afin d'obtenir des mandats leur donnant le droit de les mettre sous écoute et de les surveiller avec des caméras.

La police a même établi des plans pour susciter des réactions de la part de Jonathan Bettez afin de favoriser des conversations utiles à l'enquête. On voulait, entre autres, rencontrer ses proches et sa famille pour leur faire part de certains rapprochements entre le dossier Cédrika et sa consommation de pornographie juvénile, car l'objectif était de le provoquer et de le pousser à parler. On a ainsi médiatisé de nouvelles recherches sur le site de la découverte des ossements et on a aussi projeté envoyer des messages au suspect et rendre publique la remise des restes de Cédrika Provencher à sa famille.

En ce qui concerne plus spécifiquement le dossier de pornographie juvénile qui a donné lieu à l'arrestation de Bettez, les démarches policières ont commencé peu avant la découverte des ossements, en décembre 2015. Le 11 décembre, une première demande est faite auprès de Facebook pour obtenir la liste des adresses IP qu'utilise Jonathan Bettez. La macabre découverte du crâne de l'enfant a eu pour effet de faire accélérer le processus.

Au printemps 2016, les policiers sont notamment entrés de façon clandestine au commerce Emballages Bettez, de nuit, pour examiner son ordinateur. Des dispositifs ont également été installés pour intercepter ses communications et filmer les activités de Jonathan Bettez dans son bureau. Les domiciles de Bettez et de ses parents ont aussi été dotés de caméras.

L'enquête des policiers a permis d'apprendre que par le biais des adresses IP qui auraient été utilisées par le suspect, des fichiers de pornographie juvénile auraient été téléchargés de 2009 à 2013. Parmi lesdits fichiers, on y voit des jeunes filles âgées entre trois mois et 12 ans subissant des agressions sexuelles. Un enquêteur a aussi constaté dans ces fichiers qu'il y avait la photo d'une jeune fille de 6 -7 ans, avec des cheveux bruns, un visage rond et des taches de rousseur. Elle est nue et l'accent est mis sur ses parties génitales. Selon l'enquêteur, cette fillette non identifiée ressemble beaucoup à Cédrika Provencher.

LE NOUVELLISTE

Achetez la formule SOUPER-SPECTACLE!

Dam-en-terre
CENTRE DE VILLÉGIATURE

DU 29 JUIN AU 25 AOÛT 2018
AU THÉÂTRE D'ÉTÉ DAM-EN-TERRE
WWW.DAMENTERRE.QC.CA / 1-888-289-3016
1385, CHEMIN DE LA MARINA, ALMA

UNE COMÉDIE DE MATHIEU DELAPORTE ET ALEXANDRE DE LA PATELLIÈRE

ADAPTATION QUÉBÉCOISE DE MARYSE WARDA / MISE EN SCÈNE DE MARIE-JOSÉE BASTIEN ET JONATHAN GAGNON AVEC MAXIME BEAUREGARD-MARTIN, ARIEL CHAREST, PAUL FRUTEAU DE LACLOS, NICOLAS LÉTOURNEAU ET NATHALIE SÉGUIN

5310230

CINQ ANS DE PRISON POUR UNE VIOLENTE INVASION DE DOMICILE

Le pénitencier pour Migneault

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le criminel Jean-François Migneault est condamné à une peine de cinq années de pénitencier pour une invasion de domicile et des bris de probation.

Jean-François Migneault croupit en prison depuis 21 mois et il y demeurera pour une autre période de 39 mois à la suite de la sentence de 60 mois imposée par le tribunal. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

La juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec, a rendu sa décision sur le banc après avoir entendu les représentations sur sentence de Me Mélanie Paré, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et de Me Louis Belliard, en défense.

Le magistrat s'est rangé derrière la suggestion de la défense d'imposer une sentence de cinq années, alors que la Couronne avait réclamé sept ans de détention.

Comme Migneault est incarcéré depuis 21 mois, il lui reste 39 mois de détention à purger avant la fin de sa peine.

Le 12 octobre 2016, Migneault et deux complices se sont présentés à une résidence du district judiciaire de Chicoutimi pour y voler tout l'argent que les propriétaires pouvaient avoir en leur possession afin de régler des dettes de drogue.

Une ordonnance du tribunal fait en sorte que nous ne pouvons dévoiler tous les détails de cette histoire afin de protéger les victimes.

Lorsque Migneault a pénétré dans la résidence, il a dit à ses complices qu'ils pouvaient procéder afin de trouver l'argent. La propriétaire de la résidence s'est demandé ce qui pouvait se passer et a tenté d'acheter du temps. Cela a fonctionné, car elle a pu fuir la résidence.

Mais Migneault s'est mis à sa poursuite et l'a rapidement rattrapée. Il a dû tirer la dame par le bras, car elle ne voulait pas se relever.

« J'étais terrifiée, j'avais peur de mourir. Il m'a tiré par le bras, mais je ne voulais pas bouger. Je me suis retrouvée avec les pantalons baissés et les seins à l'air. J'ai même uriné dans mes culottes tellement j'avais peur », a raconté la victime dans une déclaration lue en cour.

« Lorsque je l'ai vu, il avait des yeux de prédateurs. Je ne veux plus jamais revoir cet individu et j'espère qu'il aura une peine sévère », a écrit la dame.

Jean-François Migneault n'est pas un inconnu du milieu judiciaire. Il a commencé à consommer des stupéfiants dès l'adolescence et il a alors entrepris de commettre des crimes.

Depuis son passage à l'âge adulte, il y a 17 ans, Migneault a accumulé rien de moins que 56 pages d'antécédents judiciaires. Il a été condamné pour des bris, des vols, des crimes en lien avec les stupéfiants, des crimes de violence, dont des voies de fait armées.

Sa plus longue peine a été de 28 mois en 2013. En 2016, il a été condamné à 12 mois de détention. Il avait été remis en liberté à la fin du mois de septembre, deux semaines seulement avant qu'il ne récidive avec l'invasion de domicile.

« Vous avez choisi un mode de vie de criminel. Vous ne vivez que pour commettre des crimes. Vous avez un passé criminel impressionnant », a indiqué la juge Rouleau.

« Le crime d'une invasion de domicile est important (passible de la prison à perpétuité). Vous vous êtes autorisés à commettre de la violence envers les gens sur place et tout ça pour payer une dette de drogue. Je n'ai aucune difficulté à comprendre les craintes des victimes, car vous avez agi d'une façon inacceptable et les séquelles ne peuvent être qu'importantes pour les victimes », a repris la juge.

RÉHABILITATION

Au moment de rendre la sentence, la juge Rouleau a dit souhaiter que Migneault profite de son passage en détention, cette fois, pour se réhabiliter, mais ne cache pas qu'elle n'y croit pas vraiment.

« Depuis le début des années 2000, vous avez passé la majorité de votre temps en détention. Dès que vous êtes sortis de prison, vous avez représenté un danger pour la société. Le rôle du tribunal est de protéger cette société. »

« Quant à la possibilité de vous octroyer le temps de détention préventive à temps et demi, ça ne sera pas le cas. Depuis votre arrestation, vous avez tout fait pour allonger les délais. En plus, les possibilités que vous obteniez une libération conditionnelle avant le temps sont faibles. Pour ces raisons, je déduis à temps simple votre détention préventive de 21 mois. Il vous reste donc 39 mois à purger à compter d'aujourd'hui », d'indiquer la juge Sonia Rouleau.

Quant aux interdictions, Jean-François Migneault devra fournir un échantillon d'ADN et ne pourra pas posséder des armes à feu pour une durée de 10 ans.

Finalement, le tribunal lui interdit de communiquer avec les victimes pour le reste de ses jours.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	27

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

CANNIBALISER, *verbe*

Définitions – Récupérer sur un objet hors d'usage les pièces en bon état, pour s'en servir sur un autre. *Il cannibalise les pièces du transistor cassé pour son projet de robot.* [Commerce] (En parlant d'un produit) Faire concurrence à un autre produit de la même maison. *Les ventes de la nouvelle gamme cannibalisent celles de l'ancienne.*

Synonymes – phagocyter, empiéter, envahir ; [Soutenu] usurper, entreprendre.

Famille – cannibalisation.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5312222

REQUÊTE EN RETRAIT DE PLAIDOYER

L'accusé cherchait à étirer les délais

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

La juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec, a rejeté du revers de la main la requête du criminel de carrière Jean-François Migneault d'être relevé de son plaidoyer de culpabilité. Elle a estimé que la tentative de l'homme de 35 ans ne visait qu'à étirer les délais judiciaires afin d'éviter d'être envoyé dans un pénitencier.

Me Louis Belliard, qui représente les intérêts de l'accusé, a argué que Migneault avait plaidé coupable en août 2017 sous la contrainte. Il a évoqué une dette envers ses fournisseurs de drogue et qu'il n'a eu d'autres choix que d'agir ainsi.

Mais jamais Migneault n'a fourni de véritables raisons ou amené des éléments pour étayer sa défense de contrainte.

UNE REQUÊTE FRIVOLE, ESTIME LA JUGE

La juge a écouté les arguments de la défense, mais n'a pas eu besoin d'écouter ceux de Me Mélanie Paré, de la Couronne.

« Le tribunal rejette votre requête. Elle est frivole et n'a comme but que d'allonger les délais afin d'éviter le pénitencier. Vous êtes incarcéré depuis octobre 2016 et le fait de prolonger les délais pourrait faire en sorte que vous purgeriez la totalité de votre peine dans une prison provinciale », note la juge.

« Dans une lettre de Me Belliard, on laisse voir que vous pourriez d'ailleurs renoncer à la requête si la sentence était repoussée à l'automne. Vous tentez de manipuler le système judiciaire, car vous êtes un érudit de ce système », a ajouté la juge Rouleau.

Le magistrat a aussi basé sa décision sur le paragraphe 78 de l'arrêt Ryan de la Cour suprême du Canada, à l'effet que pour invoquer le moyen de défense fondé sur la contrainte, il ne faut pas que l'accusé ait participé à un complot ou à une association qui le soumet à la contrainte, et ait vraiment su que les menaces et la contrainte l'incitant à commettre une infraction constituaient une conséquence possible de cette activité, de ce complot ou de cette association criminels.

En somme, l'accusé ne peut invoquer la contrainte qui résulte de menaces proférées par une organisation criminelle à laquelle il s'est joint de son propre gré, en sachant qu'elle pourrait le forcer à se livrer à des activités criminelles.

La juge Rouleau s'est aussi interrogée sur une missive de Me Belliard à la direction du centre de détention de New Carlisle de ne pas amener son client pour le 12 juillet, alors que le magistrat avait bel et bien demandé sa présence à Chicoutimi.

« Lorsque je me suis rendu compte de cela, j'ai réussi à la dernière minute à faire en sorte que l'accusé soit amené à Chicoutimi afin d'entendre les représentations sur sentence », a-t-elle conclu.

La promenade Sainte-Monique est fermée pour un deuxième été consécutif. Les acteurs du dossier analysent diverses solutions. —PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

VÉLOROUTE DES BLEUETS

La promenade Sainte-Monique fermée depuis deux ans

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

La promenade Sainte-Monique de la Véloroute des Bleuets est fermée pour une deuxième année consécutive. Le coût des travaux de réparation serait évalué à une somme variant entre 700 000 $ et 1,2 M$.

Le tronçon qui longe la rivière Péribonka a été fermé à l'été 2017 à la suite de recommandations d'une firme d'ingénieurs. Des enquêtes avaient eu lieu après qu'un cycliste ait chuté en freinant sur la surface mouillée. « Les inspections ont démontré que la passerelle avait un problème de structure. La structure serait d'ailleurs complètement à refaire. On voyait qu'elle penchait. Des problèmes ont même été constatés au talus », explique le directeur de l'aménagement du territoire de la MRC du Domaine-du-Roy, Dany Bouchard, mandataire de l'entretien de la Véloroute des Bleuets.

Plusieurs options seraient sur la table, mais le coût de la réparation est évalué entre 700 000 et 1,2 M$. Un nouveau tracé serait également envisagé.

« Des représentants de la Véloroute sont venus le mois dernier. Il y aurait la possibilité de dévier le parcours dans la montagne. Je n'ai aucune idée des coûts de cette option », explique le nouveau maire, Mario Desbiens.

De son côté, la Véloroute des Bleuets se limite à confirmer que cette portion sera fermée pour le reste de la saison. Entre-temps, une voie de déviation est accessible sur la rue Pie XII et la route 169 sur une distance d'un peu plus d'un kilomètre.

« Il faut travailler fort pour la rouvrir. La Véloroute, c'est un moyen pour attirer des gens ici. C'est important pour tout le monde. Toutefois, ce n'est pas nous qui menons dans ce dossier », affirme Mario Desbiens.

« C'est un bel attrait touristique que nous avons. Ils cherchent toujours à mettre la Véloroute en bordure du lac et des rivières pour avoir une belle vue. Et là, on se retrouve à passer sur la route », se désole-t-il.

Les élus de Sainte-Monique sont d'avis que ce tronçon de la Véloroute ne doit pas rester fermé. Il est encore trop tôt pour avancer toute forme d'aide financière provenant de la municipalité.

La décision finale reviendra aux sept élus qui siègent au comité intermunicipal de coordination.

« On est conscient que c'est l'un des points forts du parcours. On évalue des scénarios alternatifs. On s'est donné comme mission d'éviter une autre déviation pour 2019 », conclut Dany Bouchard.

5322913

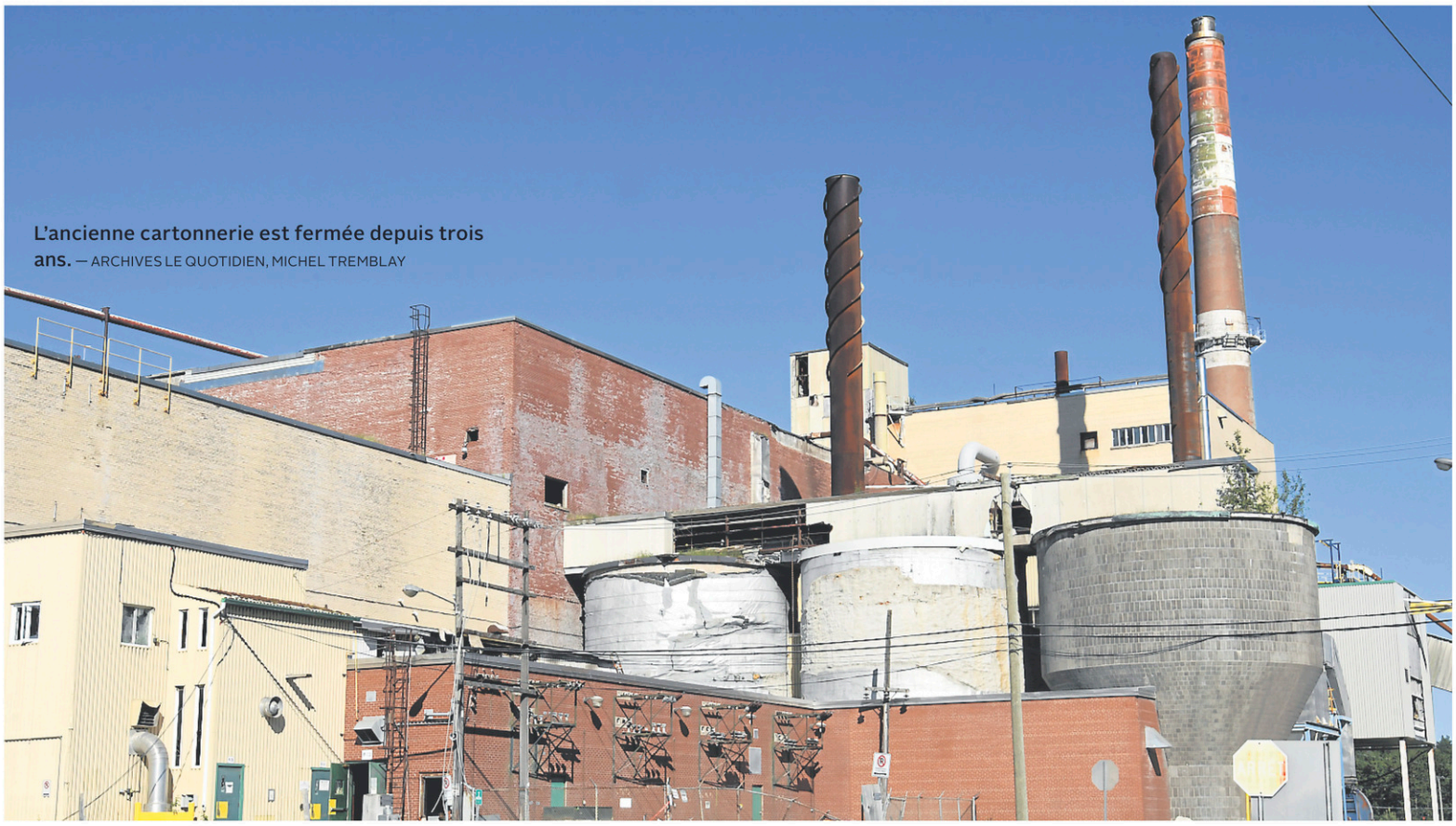

L'ancienne cartonnerie est fermée depuis trois ans. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

La ministre de l'Environnement met le poing sur la table

La démolition de l'ancienne usine de Graphic Packaging sera ordonnée avant le 23 juillet

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Après trois ans de démarche, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, met le poing sur la table dans le dossier du démantèlement de l'ancienne cartonnerie de Jonquière et entend ordonner à Graphic Packaging le début des travaux au plus tard le 23 juillet prochain à défaut de quoi elle s'expose à des pénalités importantes ou la démolition à ses frais des installations.

Le 3 juillet dernier, la ministre a signé un avis préalable à une ordonnance en vertu de l'article 114, 6 de la Loi sur la qualité de l'environnement qui se veut un dernier recours face à l'inaction de l'entreprise.

Le document de sept pages reprend l'historique du dossier depuis l'acquisition le 5 février 2015 par Emballage Graphic International Canada des installations de l'ancienne usine de carton plat et de pâte kraft qui a été revendue à la compagnie à numéros ontarienne 2 477 621 Ontario inc. (Bayshore)

SOUPE CHIMIQUE

On y apprend qu'en janvier 2016, Graphic a communiqué un rapport d'étude de caractérisation à la direction régionale de l'Analyse et de l'Expertise (DRAE) du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui fait état que le site contient des concentrations d'hydrocarbures, de biphényles polychlorés (BPC) et de soufre dans les sols excédant les valeurs limites règlementaires. L'eau souterraine est également contaminée en métaux, en sulfure et en formaldéhyde.

Après avoir exigé et obtenu un rapport d'étude de caractérisation complémentaire, il a été révélé que les concentrations d'hydrocarbures pétroliers c10-50, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, de composés organiques volatils, de BPC et de métaux contenus dans les sols dépassent les normes. En ce qui a trait aux eaux souterraines, elles présentent une contamination en sulfure d'hydrogène, en nitrites, nitrates, en demande biochimique en oxygène, en chlore et en métaux. Des biogaz ont été détectés dans trois puits d'observation et la présence de matières résiduelles a été constatée dans plusieurs forages.

Lors d'une rencontre tenue le 28 mai dernier entre les représentants de la DRAE, du Centre de contrôle environnemental du Québec (CCEQ), il a été confirmé que le plan de réhabilitation soumis par Graphic portant sur le démantèlement des bâtiments serait réalisé par la compagnie à numéro au plus tard le 4 juillet dernier.

Constatant qu'au 3 juillet dernier, ni Graphic, ni 2 477 621 Ontario inc. n'ont obtenu de permis de démolition auprès de Saguenay et qu'aucune ouverture de chantier n'a été effectuée par le complément d'un formulaire d'une page seulement et que le site demeure facilement accessible à tout individu, la ministre a décidé d'agir.

L'objectif est de compléter la caractérisation des sols par la démolition des bâtiments qui occupent 22 422 mètres carrés de terrain sous lequel il est susceptible de trouver des sols contaminés.

« Il est déraisonnable qu'à ce jour, de simples modalités administratives comme l'obtention d'un permis de démolition auprès de Saguenay et l'ouverture d'un chantier auprès de la CNESST n'aient été complétées ni par Graphic ni par 2 477 621 Ontario inc. pour permettre le début des travaux prévus au plan de réhabilitation... », y lit-on.

La ministre considère que l'inaction de Graphic quant à la réalisation du plan de réhabilitation approuvé le 6 juin 2018 est déraisonnable considérant les trois années écoulées depuis la cessation des activités industrielles.

La ministre entend exiger de Graphic le démantèlement et la réalisation du plan de réhabilitation au plus tard le 23 juillet.

Sylvain Gaudreault demeure incrédule

L'émission de l'avis d'ordonnance par la ministre Melançon laisse le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, incrédule.

Invité à réagir à l'action de la ministre, M. Gaudreault affirme qu'il croira à la démolition de l'usine Graphic lorsque la machinerie lourde sera rendue sur le site du chemin Saint-André. « Graphic continue d'être délinquante et pourtant elle possède encore une usine au Québec, je ne comprends pas ».

Même s'il espère que le 23 juillet puisse être le bon coup, M. Gaudreault affirme que l'entreprise doit être capable d'offrir des garanties financières aux sous-traitants chargés de procéder à la démolition des lieux. « Je constate à la lecture de l'avis qu'ils n'ont pas leur papier de la CNESST et qu'ils ne sont même pas allés chercher leur permis de démolition à Saguenay. »

Le scepticisme du député est amplifié par le fait que l'industrie de la construction sera en période de vacances obligatoires pendant quinze jours. « On va se retrouver à l'automne en pleine période de gel et l'usine ne sera pas encore démolie », affirme-t-il.

M. Gaudreault affirme avoir été en contact avec des entrepreneurs susceptibles d'obtenir le contrat de démolition et qu'aucun d'entre eux n'a reçu de nouvelles quant aux contrats à accorder.

Rappelons que les installations de Graphic ont fait la manchette à plusieurs reprises en raison des incendies suspects qui s'y sont déclarés dans les derniers 36 mois sans compter le décès d'un travailleur le 2 mars 2017. **DENIS VILLENEUVE**

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

TEMPS D'ATTENTE DANS LES URGENCES DU QUÉBEC

Baisse de six minutes dans la région

FRANCESKA HÉBERT
fhebert@lequotidien.com

L'Institut économique de Montréal (IEDM) a annoncé jeudi matin que malgré des statistiques publiées en novembre dernier faisant état d'une baisse des temps d'attente, la durée de séjour des patients dans les salles d'urgence du Québec aurait plutôt augmenté. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les patients ont connu une maigre amélioration de six minutes.

Par voie de communiqué, l'analyste en politiques publiques à l'IEDM avance l'idée que pendant plus de 40 ans, les études en lien avec le temps d'attente utilisaient une mesure inefficace, ce pour quoi les données restaient sensiblement les mêmes d'une année à l'autre. Plutôt que de regarder la moyenne du temps d'attente, ce dernier suggère de se pencher davantage sur la médiane, puisque moins sujet aux variantes extrêmes.

« En regardant la médiane, on voit rapidement que les données disponibles ne sont pas représentatives de la situation. Par exemple, la durée moyenne de séjour dans l'ensemble des urgences du Québec indique une moyenne de 7,3 heures contre 7,8 heures l'année dernière, mais pour ces mêmes patients, la durée médiane de séjour présente un temps de 4,5 heures d'attente alors qu'il était à 4,4 en 2017. On se retrouve avec une augmentation légère d'une demi-heure, mais après cinq ou dix ans, on se retrouve avec une augmentation énorme », explique M. Déry rejoint au bout du fil.

Pour renverser cette situation qui inquiète, l'analyste de l'IEDM croit dur comme fer que deux solutions s'imposent. Premièrement, la mise en place du financement à l'activité prévue prochainement, permettant une concurrence saine entre les hôpitaux où plus le nombre de patients traités sera élevé, plus ils auront accès à des fonds monétaires.

Dans un deuxième, temps, M. Déry parle de recourir à l'innovation du secteur privé où la gestion des hôpitaux pourrait être attribuée à des entreprises spécialisées en la matière.

« Toutes les promesses et la bonne volonté du monde seront sans effet si les paramètres fondamentaux de notre système ne changent pas. Lorsqu'on parle de privatisation des soins, les gens pensent aux États-Unis qui ne sont vraiment pas un exemple à suivre. À peu près tous les pays développés avec une couverture universelle comme la nôtre comptent sur le privé, il y a une variété de modèles qui fonctionnent très bien, comme c'est le cas en Allemagne, par exemple, où seulement un pour cent des patients attendent plus de cinq heures pour être soignés », continue M. Déry.

BAISSE LÉGÈRE DANS LA RÉGION

Bien que le temps d'attente soit moins élevé que dans les grands centres comme Montréal, la donnée médiane pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean affiche une légère baisse puisqu'elle est passée de 4,1 à seulement 4 heures en 2017, soit une maigre amélioration d'environ six minutes.

Au CIUSSS de la région, on ne peut commenter ces chiffres puisqu'on n'utilise pas la donnée médiane. Amélie Gourde, du service des communications, rappelle que son organisation doit respecter une cible de temps passé à l'urgence de moins de 12 heures. Là-dessus, le réseau de la santé a fait ses devoirs puisque la moyenne est de 8,9 heures. AVEC NORMAND BOIVIN

La moyenne du temps d'attente dans les urgences de la région est de 8,9 heures.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

La mairesse de Saguenay, Josée Néron, accompagnée de la ministre déléguée aux Transports, Véronyque Tremblay, et d'Alain Decoste, président de la Fédération des clubs quads du Québec, ont inauguré le sentier Trans-Québec 50, qui relie le Saguenay à la région de Québec. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

INAUGURATION DU TRANS-QUÉBEC 50

La traversée du Parc en quad

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

La traversée sécuritaire de la Réserve faunique des Laurentides est désormais possible pour les amateurs de VTT puisque le sentier Trans-Québec 50 relie maintenant les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Jeudi, la ministre déléguée aux Transports, Véronyque Tremblay, ainsi que la mairesse de Saguenay, Josée Néron, et Alain Decoste, président de la Fédération des Clubs quad du Québec, se sont donnés rendez-vous au beau milieu de la Réserve faunique pour procéder à l'inauguration du nouveau sentier de 192 kilomètres qui reliera les secteurs La Baie-Laterrière au Saguenay et la jonction Rivière-à-Pierre-Zec Batiscan-Neilsen dans la région de Portneuf. Le nouveau sentier fait de Rivière-à-Pierre une pierre angulaire du réseau dans la région de Québec puisqu'il sera possible de se diriger vers Québec, Saint-Raymond, Saint-Marc-des-Carrières ou encore La Tuque, a expliqué M. Decoste, dont la fédération regroupe 118 clubs et 60 000 quadistes qui gèrent 25 000 kilomètres de sentier.

Selon lui, les sports motorisés connaissent une croissance de popularité au Québec et nombreux sont les gens du Saguenay qui se rendent en quad à l'Étape prendre un repas et se procurer de l'essence, un périple de 6,5 heures aller-retour. Désormais, ils pourront se déplacer jusque dans la région de Québec et prolonger leur séjour, multipliant les retombées économiques potentielles.

L'ouverture du Trans-Québec 50 s'inscrit dans le réseau route quad Québec qui permet d'effectuer des boucles de 150 à 200 kilomètres dans six régions du Québec. Soulignons que le nouveau sentier avait déjà été ouvert il y a trois ans puis avait été fermé après que deux ponts forestiers, jugés non sécuritaires, aient été fermés.

La ministre Tremblay a souligné le travail réalisé depuis dix ans par le couple formé de Michel et Pauline Gravel, de Saint-Augustin-de-Desmaures, les premiers qui ont eu l'idée d'aménager et de s'impliquer pour ce sentier intraprovincial. Elle a mentionné que le nouveau sentier a été le fruit de la collaboration de nombreux acteurs, dont la communauté huronne de Wendake et son chef Konrad Sioui. La communauté a participé à l'aménagement des pistes afin de rendre la circulation quadiste sécuritaire, tout en assurant la qualité des habitats fauniques et de la villégiature. La ministre a mentionné que pendant la période de la chasse automnale, le sentier sera fermé à la circulation.

> L'ouverture du Trans-Québec 50 s'inscrit dans le réseau route quad Québec qui permet d'effectuer des boucles de 150 à 200 kilomètres dans six régions du Québec.

ENCLOS

Les quadistes qui se rendront du côté du Saguenay pourront laisser sur place gratuitement leur petit véhicule dans un enclos d'une soixantaine de places aménagé et surveillé par caméra au Club Bec-Scie. L'implication de Promotion Saguenay et d'hôteliers de Saguenay permet de mettre sur pied des forfaits qui incluent le transport des personnes à partir de l'enclos jusqu'aux établissements.

La mairesse Josée Néron a mentionné qu'elle ne pouvait que se réjouir de l'ouverture du nouveau sentier puisque les activités de véhicules hors route (quads, motoneige) génèrent des retombées de 64,3 M$ dans la région.

L'aménagement du sentier selon les normes a nécessité un investissement de 703 950 $, dont 294 400 $ proviennent du Programme d'aide financière aux véhicules hors route — Infrastructures et protection de la faune.

2 pour 1** Sur présentation de ce coupon, obtenez une deuxième crème molle
*Format petit seulement. Nous acceptons uniquement les coupons 2018.
**Valide uniquement au comptoir laitier.
NOTRE HORAIRE ESTIVAL 7 JOURS SUR 7
Comptoir laitier : Lundi au dimanche de 8h à 21h
La Cantine : Lundi au dimanche de 11 à 21 h
Comptoir laitier : 2152, chemin St-Joseph, La Baie
Visitez aussi La Cantine au 1113, Victoria, La Baie
418-544-2622
www.fromagerieboivin.com
Le comptoir laitier La Fromagerie Boivin c'est Frais de l'été
5314756

BUREAU ITINÉRANT DANS UNE DIZAINE DE QUARTIERS DE SAGUENAY

Mireille Jean part en tournée estivale

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Grâce à un bureau itinérant, Mireille Jean partira à la rencontre de ses électeurs durant tout l'été, dans les quartiers de sa circonscription. Avec un petit kiosque de limonade, la députée de Chicoutimi souhaite faciliter l'accès à ses services pour les citoyens.

« Le bureau est toujours ouvert au public, mais il est parfois difficile pour la population de venir. Les gens n'ont pas toujours le temps, ils connaissent parfois mal les services, ou ils sont mal à l'aise de venir directement. Avec le kiosque, j'irais plus près de la population », a fait part la députée.

Une dizaine de quartiers ont été choisis, qu'elle visitera avec son équipe les mardis, mercredis et jeudis de la saison estivale. Mireille Jean a planifié les tête-à-tête sur l'heure du retour à la maison, pour qu'un maximum de personnes puisse aller à sa rencontre. « L'été, nous avons réalisé que les Québécois étaient dehors. Donc, il faut sortir si on veut les rejoindre », a expliqué la députée.

La tournée commencera avec un premier arrêt mardi prochain, le 17 juillet, au quartier de la Pulperie dans le parc de l'Estacade, le 18 juillet à Rivière-du-Moulin, au parc Hamel-Fradette, et le 19 juillet au quartier Vanier, à l'école du même nom. L'horaire sera disponible sur la page Facebook de Mireille Jean.

Diverses techniques seront utilisées par Mireille Jean et son équipe pour informer la population. Des invitations seront distribuées et des affiches seront posées dans les lieux publics. Des annonces passeront aussi à la radio et, dépendamment des disponibilités de son équipe, il pourrait y avoir du porte-à-porte.

« Les gens sont invités à venir me parler des problématiques qu'ils vivent, que ce soit en rapport avec leur loyer, la reconnaissance de leur diplôme ou leurs documents d'immigration, par exemple, ça peut vraiment être de toutes sortes de sujets. Nous ne pouvons pas toujours faire des miracles, mais si je n'ai pas la réponse, je peux quand même leur donner une piste et les aider », a divulgué la députée. Les gens qui ne vivent présentement pas de problématiques sont aussi invités à venir lui parler, pour apprendre à connaître la députée.

« Nous ne pouvons pas toujours faire des miracles, mais si je n'ai pas la réponse, je peux quand même leur donner une piste et les aider. »

— Mireille Jean

Avec son petit chapiteau, un kiosque de limonade et des tables pour s'asseoir, la députée espère que la population soit plus à l'aise de venir lui parler. « Dans toutes mes tâches, parler avec les gens est ce qui me nourrit le plus », a confié la députée. La femme a, dans son mandat, lancé plusieurs projets qui incitaient les échanges entre la députée et plusieurs groupes, comme « Les dimanches parlons politique » et « Parlons avec les aînés ».

« J'espère que les électeurs sauront, d'ici la fin de cette tournée, qu'ils peuvent toujours venir me voir, et qu'ils me connaissent davantage. Je veux qu'ils sachent que mon bureau n'est pas fermé et que je suis là pour eux. »

La députée de Chicoutimi, Mireille Jean, a organisé une conférence de presse pour annoncer sa tournée estivale, où elle se promènera dans les différents quartiers de la ville pour rencontrer les électeurs. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

La Place du citoyen s'est retrouvée pratiquement pleine à craquer alors que le 5 à 7 battait son plein. Plusieurs amateurs ont d'ailleurs attendu quelques minutes avant de pouvoir acheter la coupe officielle du festival, peu avant 17 h. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LANCEMENT DU FESTIVAL DES VINS DE SAGUENAY

Tchin tchin !

ANDRÉANE VALLÉE
andreane.vallee@lequotidien.com

La 12e édition du Festival des vins de Saguenay a été officiellement lancée à l'occasion d'un 5 à 7 tenu à la Place du citoyen de Chicoutimi, jeudi soir. Pour cette édition, la région du Beaujolais, au nord de la France, est à l'honneur.

Dès vendredi en fin d'après-midi, la rue racine sera prise d'assaut par les festivaliers, selon le porte-parole, Philippe Lapeyrie. « C'est environ 50 kiosques et plus de 400 vins en dégustation pendant les trois jours que dure le festival », explique le sommelier. Au total, c'est sur presque un kilomètre que s'étend le festival.

« Ce qui est particulièrement plaisant avec Saguenay, c'est que personne ne vient ici en veston et cravate. En plus, les gens ici sont tellement accueillants, ils veulent vraiment nous parler et prendre un verre avec nous », ajoute-t-il.

Et la soirée de jeudi était exactement comme décrite par le porte-parole, c'est-à-dire très décontractée. « Les gens sont beaux à voir aller, tellement curieux et prêts à essayer ! »

Le festival des vins de Saguenay attire énormément de personnes chaque année depuis plus de dix ans maintenant. Selon l'organisation, environ 35 % des visiteurs proviennent de l'extérieur de la région. « C'est différent des autres salons. En extérieur comme ça, avec autant de gens et autant de vins différents, il y a quelque chose de particulier à Saguenay », estime Philippe Lapeyrie.

Les jeunes et les moins jeunes sont attirés par cet événement. La foule hétéroclite présente jeudi soir en fait bien la preuve. La Place du citoyen s'est retrouvée pratiquement pleine à craquer alors que le 5 à 7 battait son plein. Plusieurs amateurs ont d'ailleurs attendu quelques minutes avant de pouvoir acheter la coupe officielle du festival peu avant 17 h. « On ne voit pas de jeunes familles, avec leurs mousses, venir profiter d'un festival comme celui-ci. »

Le site du festival des vins sera ouvert à partir de 16 h vendredi soir, et de 14 h samedi après-midi.

Mario Pelchat, qui fera goûter son rosé La Promise durant le festival, la mairesse de Saguenay, Josée Néron, le porte-parole Philippe Lapeyrie, ainsi que l'organisateur du festival, Charles Boudreault, étaient tous présents au 5 à 7 de lancement de la 12e édition du Festival des vins de Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

› TAGADA JONES À JONQUIÈRE EN MUSIQUE

Le groupe de punk français Tagada Jones a fait bouger la foule, bien que quelque peu clairsemée, jeudi soir, à Jonquière en Musique. Les quatre musiciens ont fait le voyage de France il y a quelques jours. C'est d'ailleurs avec cette information que le chanteur a commencé le spectacle. « Ce qu'on aime quand on voyage comme ça, c'est de vous entendre gueuler ! », a-t-il crié à la foule d'amateurs réunis devant lui. Les quatre vétérans de la musique roulent leur bosse depuis 1993 et ont joué pour le public de Jonquière plusieurs chansons qui se retrouvent sur leur neuvième album, et dernier en date, La peste et le choléra. Ce n'est pas la première fois que leur musique revendicatrice se fait entendre dans la ville, puisqu'ils étaient de passage en mai 2017. **ANDRÉANE VALLÉE** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

5306693

Plus de 3500 personnes ont chanté et dansé en souvenir de la musique et du caractère festif du regretté chanteur Bob Bissonnette. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Le Chris Chelios Band arrive à faire revivre l'esprit de Bob Bissonnette dont ses célèbres Gorgées. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

CHRIS CHELIOS BAND SUR LA SCÈNE ALMATOISE

Bob Bissonnette revit à Festirame

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

C'est avec *La machine à scorer*, pièce tirée de l'album *Les Barbes de séries*, que le Chris Chelios Band a lancé la grand-messe musicale visant à rendre hommage au regretté Bob Bissonnette, décédé en 2016, dans un écrasement d'hélicoptère. Au moins 3500 personnes ont célébré la musique du hockeyeur-chanteur, jeudi soir, à Place Festivalma.

L'ambiance était définitivement au rendez-vous alors que les fameuses gorgées étaient plus que présentes. La foule d'apparence plus jeune que les autres soirs était prête à faire la fête. Une bonne foule, selon l'organisation de Festirame.

D'ailleurs, l'idée de faire la fête était au coeur des interactions entre le chanteur du groupe hommage et la foule.

Les fans de l'ancien hockeyeur n'avaient qu'à fermer les yeux afin d'être convaincus de l'entendre chanter à nouveau.

La similitude de la voix, les chansons bien exécutées et les références à l'alcool et aux femmes aidaient à se remémorer le coloré personnage.

La formation hommage de Québec a su piger dans les trois albums du regretté musicien.

Mission accomplie pour le Chris Chelios Band qui perpétue les traditions des soirées festives de Roberto Bissonnette.

Heure de tombée oblige, *Le Quotidien* a dû quitter avant la fin du spectacle.

PREMIÈRE PARTIE EFFICACE

La formation Minuit Minuit 1/2 a offert tous les ingrédients nécessaires afin d'assurer à la foule un bon réchauffement avant la prestation principale. Des pièces tirées du répertoire rock des dernières décennies ont permis de faire le boulot. Le choix était plus que varié alors que la formation à interprété, entre autres, le meilleur de Franz Ferdinand, The Black Keys et Muse.

Le soleil n'était pas encore couché que plusieurs festivaliers dansaient déjà au son du Rock'n' roll. Minuit Minuit 1/2 aurait pu, sans aucun doute, continuer la soirée.

Il reste encore deux soirées à cette 45e édition de Festirame. Vendredi soir, la révélation de la dernière année, Émile Bilodeau, réchauffera Place Festivalma pour Patrice Michaud.

5312913

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

L'été politique, première partie

MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com

Habituellement, les dossiers politiques occupent moins d'espace médiatique en saison estivale, cédant la place aux festivals et autres sujets de nature plus légère. Cette année par contre, la situation sera tout autre alors que tous les partis de l'Assemblée nationale sillonneront le territoire québécois afin de séduire l'électorat, en vue du scrutin d'octobre prochain. Avec ses cinq circonscriptions, le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne fera pas exception : tous les chefs et candidats souhaiteront apparaître devant un plat de tourtière, dans une salle de cuves ou sur l'une des plages du lac Saint-Jean. Un peu cliché, certes, mais nécessaire pour quiconque espère convaincre les électeurs du Royaume.

À l'aube de cette chasse aux intentions de vote, il est amusant de dresser un portrait de la situation actuelle et des luttes qui se profilent, circonscription par circonscription. Bien sûr, cet instantané est hautement susceptible de changer, selon l'identité des candidats à venir, l'évolution de la campagne à l'échelle nationale et, évidemment, les annonces gouvernementales qui se multiplieront d'ici le jour J.

Aujourd'hui, donc, nous nous concentrerons sur les deux circonscriptions du Lac-Saint-Jean. Celles du Saguenay seront quant à elles analysées dans l'édition de samedi.

ROBERVAL

La circonscription est présentement détenue par le premier ministre Philippe Couillard et, quoi qu'en disent ses critiques, ce dernier a sans contredit usé de son pouvoir pour favoriser le développement économique du secteur. Jusqu'à maintenant, ni le PQ ni la CAQ n'ont investi un candidat pour affronter le député responsable de la région. Dans son histoire récente, Roberval a toutefois démontré une attirance manifeste pour le pouvoir. Au fédéral, elle a, coup sur coup, donné un appui massif au conservateur Denis Lebel, puis au libéral Richard Hébert. La population sera-t-elle tentée de larguer le premier ministre à l'approche d'une éventuelle vague caquiste ? La question se pose. Qui plus est, en tant que chef, Philippe Couillard sera contraint de faire campagne aux quatre coins du Québec plutôt que de concentrer ses efforts sur son territoire. Dans un contexte où le gouvernement tire de l'arrière dans les sondages, le travail sur le terrain est crucial. Sans doute, ses futurs opposants en feront leur leitmotiv. Mais pour l'instant, faute de rival, Philippe Couillard semble en excellente position pour amorcer le sprint estival.

LAC-SAINT-JEAN

La circonscription de Lac-Saint-Jean est celle qui, dit-on, compte le plus de membres du Parti québécois au Québec. Depuis Jacques Brassard en 1976, nul n'a été en mesure de ravir ce bastion souverainiste au PQ. Les libéraux ont frappé un mur avec l'ex-ministre Yves Bolduc et l'ancien syndicaliste Pierre Simard ; l'Action démocratique du Québec a livré une belle bataille avec l'actuel conseiller municipal Jocelyn Fradette. Or, la forteresse a toujours tenu jusqu'ici, protégée par des militants aussi nombreux qu'actifs en période électorale. Par contre, plusieurs n'ont toujours pas digéré la défaite de leur député, Alexandre Cloutier, dans les deux dernières courses à la chefferie du PQ. Il sera intéressant de voir à quel point Jean-François Lisée saura les rallier à sa cause. Le jeune William Fradette mène présentement une belle campagne, mais il lui reste beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre la notoriété d'Alexandre Cloutier, qui l'aurait sans doute emporté haut la main s'il était demeuré en politique. Reste à voir dans quelle mesure le candidat de la CAQ, Éric Girard, saura profiter de la situation. Quant aux libéraux, ceux-ci n'ont pas encore de candidat dans la circonscription, ce qui témoigne d'un inquiétant manque d'intérêt envers ce parti.

POSSIBILITÉ DE GRÈVE À LA STS...

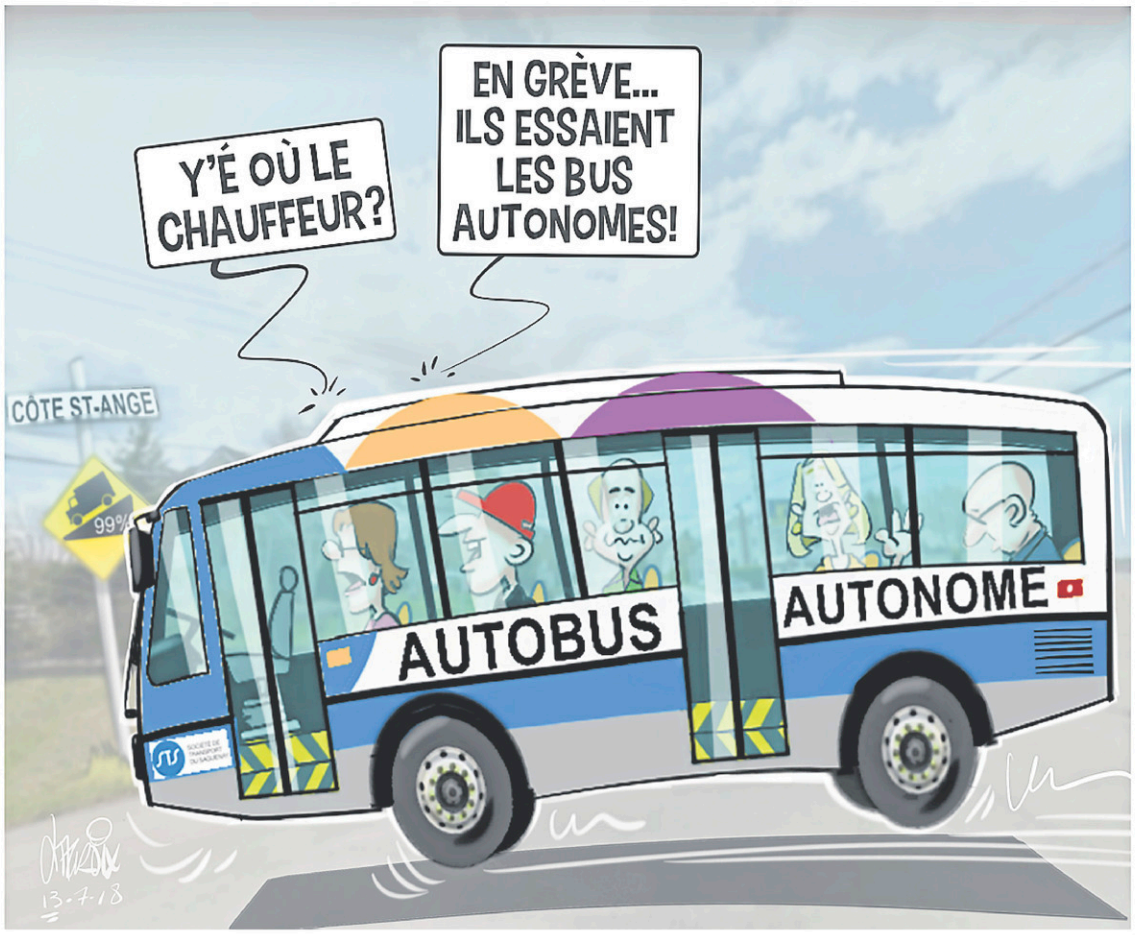

CARREFOUR DES LECTEURS

Concours de mangeurs de hot-dogs

Je n'arrive pas à croire qu'en 2018, de tels concours puissent encore exister. Il est connu qu'aux États-Unis, c'est la grosse mode, mais il ne faut pas oublier que ce genre d'activité est vraiment à risque.

Il n'y a pas si longtemps, une jeune étudiante de l'Université Sacred Heart au Connecticut est morte après avoir avalé 4 ou 5 crêpes. Ça fait des décennies que les Américains élèvent ces compétitions au rang de sports nationaux et que plusieurs pays ont embarqué dans ce genre de compétition dangereuse et complètement inutile.

Aucun n'est plus grand que le concours du Nathan. À midi, dimanche (dernier), des dizaines de milliers de spectateurs et des millions de téléspectateurs se demandaient comment quelqu'un, comme le champion Joey Chestnut, peut avaler un record de 68 hot-dogs et petits pains en 10 minutes. Quelle performance et quel titre : le roi des cons !

Une étude datant de 2007 et réalisée par l'école de médecine de l'Université de Pennsylvanie explique que « les champions de ces compétitions ont élargi leur estomac pour le transformer en une sorte de grand sac inerte supportant des quantités énormes de nourriture ». Sympa ! Les scientifiques ont conclu que « les mangeurs professionnels peuvent développer une obésité morbide, une gastroparésie importante, des nausées résistantes aux traitements. Dans certains cas, la gastrectomie est nécessaire ». « Bien que la pratique soit de plus en plus populaire, manger un maximum pour tenter de gagner une compétition est un comportement autodestructeur en puissance », ajoute-t-on dans l'étude.

Les risques inhérents à cette pratique sont connus de tous et ne devraient même plus nous étonner. Les concours – qu'il s'agisse de manger le plus possible, le plus vite ou d'en mettre le plus dans sa bouche sans avaler directement – ne sont pas sans danger. Surtout pour ceux qui s'y adonnent régulièrement.

Il y a évidemment un risque d'obésité, de cholestérol et de problèmes de pression artérielle. Mais les participants peuvent également développer une gastroparésie (trouble de la vidange gastrique) – cela s'observe quand l'estomac est élargi au-delà de sa capacité normale. On peut également voir des perforations de l'estomac et des intoxications à l'eau (qui sert souvent de lubrifiant).

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

PHOTO DU JOUR

Un agriculteur du sud-ouest de la France a découvert « par hasard » un crâne « quasiment intact » du mastodonte des Pyrénées, « un cousin de l'éléphant », le seul connu de cette espèce. Ce spécimen très rare fait partie du groupe des proboscidiens et de la famille des gomphotherium, des animaux apparus en Afrique et qui ont migré en Europe il y a 18 millions d'années avant de disparaître il y a environ 1,5 million d'années. — PHOTO AFP, MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE TOULOUSE

Même en France, pays qui découvre progressivement cette pratique, l'étouffement à cause d'un aliment est l'une des premières causes de mort accidentelle, et faire des compétitions pour savoir qui est le plus glouton ne peut qu'en augmenter la fréquence.

Qui voudrait avoir le titre de champion mangeur de hot-dogs et être malade pour le reste de sa vie ou en mourir ?

Camille Lalancette
Chicoutimi

Notre premier ministre est-il « Philou » ?

Sur les planches du Zoofest, où l'on reçoit même les bêtes curieuses, Marie-Lyne Joncas, humoriste à ses heures, sera passée du vouvoiement au tutoiement, puis de Philippe à Phil, et de Phil à Philou, dans le cadre d'une heure d'entrevue avec le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard.

Voici donc notre premier ministre devenu « Philou ». On imagine les grands titres au lendemain d'une autre victoire libérale : « Philou, quatre ans de plus. » Ou encore la réaction des libéraux célébrant leur victoire : « Notre Philou à la tête du gouvernement. »

Et que dire ensuite des cris d'indignation jetés à la face du pouvoir quand les habituelles promesses électorales se transforment une fois de plus en inévitables compressions budgétaires : « Philou un jour, toujours Philou. »

Le premier ministre du Québec n'est pas « Philou ». Que l'on soit libéral ou non importe peu. Il n'est « Philou » que dans l'ombre. À l'abri des regards du public. Entre « Philou » du même milieu.

Pour les autres, simples citoyens et citoyennes du Québec, la fonction de premier ministre exige un minimum de respect, d'honneur, d'intégrité, où un « Philou » n'a pas sa place. Ne serait-ce que pour éviter d'horribles malentendus.

Christian Bouchard
Professeur retraité du Collège Laflèche
Trois-Rivières

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com*

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Détresse animale et humaine

MÉLISSA VIAU
mviau@lequotidien.com

Le 10 juillet dernier, au 2563 boulevard Sainte-Geneviève à Chicoutimi, un cas de cruauté animale est signalé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Un bouc a une sérieuse inflammation aux testicules.

Comme en témoigne cette histoire, derrière toute souffrance animale, il y a une souffrance humaine.

Le propriétaire a quitté sa résidence depuis deux semaines pour cause de maladie. Son chien, son chat, ses six chèvres et ses deux chevaux ne sont tout de même pas laissés à eux-mêmes.

L'homme a pris soin de mandater un de ses amis, qui se rend à sa ferme plusieurs fois par jour, pour veiller à ce que les animaux ne manquent de rien. Le chat peut entrer et sortir de la maison à sa guise et le chien a vingt pieds de corde, un abri, de la nourriture et de l'eau. Quant aux chevaux et aux chèvres, ils ont accès à un champ pour manger de l'herbe à volonté, ils ont du foin, un abri et de l'eau fraîche.

Même si les bêtes sont en bon état de chair, qu'ils ont du foin à volonté et de l'eau, il y a ce pauvre bouc dans un piteux état. Arrivé sur les lieux, le MAPAQ découvre qu'on a tenté de castrer l'animal à l'aide d'une attache en plastique, aucunement conçue pour ce genre d'intervention. Le MAPAQ a fait appel à son vétérinaire pour venir soigner l'animal souffrant. Au départ, l'intention était de sauver la bête et le Refuge des animaux de Chicoutimi acceptait de le garder le temps de sa convalescence. Malheureusement, comme il n'était pas assez fort pour subir une chirurgie, l'animal a été euthanasié.

Le 3 juin dernier, le propriétaire de cette ferme, située sur le boulevard Sainte-Geneviève, a tenté de vendre quelques-unes de ses chèvres via un site de petites annonces. Peut-être tentait-il de leur trouver de meilleures familles ? Malgré la détresse que vivait cet homme, le geste qui a coûté la vie à son bouc n'est pas pardonnable. Même si l'on a dix animaux, et qu'on en fait souffrir un seul, ce n'est pas plus admissible parce que les neuf autres vont bien.

Dans cette histoire, on a abrégé les souffrances d'un animal innocent, victime d'une maladresse humaine. D'un autre côté, sur les réseaux sociaux, sans même se préoccuper de son état de santé, on l'a lapidé, faisant souffrir du même coup un humain qui a sans doute besoin d'aide. Le Refuge des animaux de Chicoutimi, le MAPAQ ainsi que la ville de Saguenay ont travaillé ensemble sur ce dossier afin de s'assurer du bien-être animal, tout en se souciant aussi de l'humain derrière cette triste histoire.

Ils jugent que les autres animaux ne sont pas négligés. Ils gardent tout de même un contact avec le gardien de la ferme pour être certains que les animaux ne manquent de rien, en attendant que le MAPAQ puisse prendre une décision éclairée avec le propriétaire des lieux.

ÉLASTIQUE

La Fédération de l'UPA (Union des producteurs agricoles) avoue que la castration à l'aide d'élastiques spécialement conçus pour cette pratique est chose courante en milieu agricole. Par contre, les veaux et les chevreaux doivent être très jeunes lorsqu'on utilise cette intervention. Dans le cas du veau, deux jours après l'installation de l'élastique avec des pinces spéciales, mis en place par un agriculteur formé par un vétérinaire, les testicules tombent.

Du côté de l'ordre des vétérinaires, on ne recommande pas cette pratique. On préconise plutôt la chirurgie.

MORILLE QUÉBEC CÉLÈBRE SES 10 ANS

Ouverture du marché sauvage

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

La compagnie saguenéenne Morille Québec a ouvert son premier marché sauvage dans le quartier industriel de Chicoutimi, jeudi, histoire de célébrer ses 10 ans. La boutique propose la vente de produits du terroir, les formations sur la cuisine et la cueillette, de même que l'autocueillette de champignons.

« Ça fera 10 ans qu'on a commencé Morille Québec, le 16 juillet. La boutique, c'est donc un cadeau qu'on se fait pour nous, et pour toutes les personnes qui nous ont encouragés ici, à Saguenay. Nous avons décidé d'ouvrir une place, pour expliquer ce que nous faisons et qui nous sommes », a affirmé Simon-Pierre Murdock, président et directeur général de Morille Québec.

AU CŒUR DE LA FORÊT

Jeudi, la compagnie a ouvert les portes de sa boutique. Elle est bien spéciale. Le président a tout fait pour que les clients se sentent en forêt dès qu'ils passent la porte. Grâce à l'aromathérapie, des odeurs de la nature sont dégagées constamment dans le marché. Un mur fait de troncs de bouleaux sépare la vente de l'espace réservé aux formations. Il reste de la sève dans ces arbres, pour que les quelques bourgeons de feuilles continuent de pousser dans l'établissement. Le plancher, fait de fausse pelouse, complète l'ambiance pour être totalement déconnecté du quartier industriel.

Dans la boutique, les consommateurs peuvent acheter près d'une centaine de produits. Des champignons frais, séchés ou marinés sont disponibles à la vente, ainsi que des sauces barbecue, piquantes et des salsas toutes faites par Morille Québec. Des infusions sauvages, du lichen, diverses variétés de champignons, du poivre, du thé, des fruits congelés, des pâtes et des pestos font aussi partie de la diversité de produits que l'on retrouve sur les étagères. Même des bijoux en forme de champignons et des huiles essentielles apparaissent sur le présentoir de la boutique. Différents types d'algues complètent l'inventaire. « Un plongeur va les cueillir pour nous et on explique aux gens quoi faire avec ça », a rassuré le président.

Le but de la compagnie est d'offrir à la population la variété de produits qui était auparavant réservée aux chefs. « Aux clients qui vont entrer ici, nous voulons leur expliquer nos produits autant qu'on le ferait aux grands chefs de Montréal et Québec », a insisté Simon-Pierre Murdock. La morille, le champignon symbolique de l'entreprise, était auparavant réservée à la haute gastronomie. Grâce à la nouvelle boutique, il sera accessible à toute la population.

DE LA COLLECTE À L'INTÉRIEUR

D'ici deux ou trois semaines, les futurs clients de la boutique pourront eux-mêmes aller cueillir leurs champignons, et ce, à l'intérieur même de la boutique. Une porte avec une image de forêt mène à la champignonnière, qui n'est pas encore installée. Son installation a été retardée à cause de la canicule. Le président attend un meilleur moment pour faire les installations, qui devraient arriver bien vite.

« Il aura de nombreuses chaudières, dans lesquelles pousseront les champignons. Les clients, avec de l'accompagnement, vont pouvoir aller cueillir eux-mêmes les champignons. C'est vraiment un contexte expérimental », a ajouté le président de Morille Québec.

Les visiteurs devront porter une combinaison et un masque pour entrer dans la serre.

DES FORMATIONS SUR LES CHAMPIGNONS

En octobre, les formations de groupe offertes par l'entreprise devront débuter. Des séances d'information sur la cuisine et la cueillette de champignons seront offertes au public. « On veut aider la personne à changer graduellement son alimentation pour se tourner davantage vers les produits sauvages », a souligné Simon-Pierre Murdock. Les détails seront mis en ligne, sur la page Facebook de l'entreprise.

Une fête sera organisée, à la fin de l'été, pour célébrer les 10 ans de la création de l'entreprise. Des partenaires seront présents, ainsi qu'un DJ, mais aucune date n'est fixée pour l'instant.

Simon-Pierre Murdock est fier d'ouvrir le premier marché sauvage de Morille Québec, qui marie la vente aux formations et à l'autocueillette de champignons. — PHOTO LE QUOTIDIEN MARIANE L. ST-GELAIS

Grâce à l'aromathérapie, des odeurs de la nature sont dégagées constamment dans le marché. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

5313397

› UN DOLMISSOIS MEURT SUR L'AUTOROUTE 40

Jean Danyel Savard, un Dolmissinois de 36 ans, a perdu la vie dans un accident sur l'autoroute 40 près du kilomètre 186, dans le secteur Pointe-du-Lac, en fin d'avant-midi mercredi. L'accident impliquant un camion-citerne, un camion de 53 pieds et une camionnette aurait été causé par l'éclatement du pneu avant gauche du camion-citerne. Selon les informations fournies par la Sûreté du Québec, ce camion aurait percuté le véhicule de 53 pieds avant de traverser le terre-plein au centre de l'autoroute et de heurter de plein fouet la camionnette que conduisait M. Savard. Son décès a été constaté sur place. Jean Danyel Savard, qui était le frère du comédien David Savard, était en route pour venir au Lac-Saint-Jean. Il laisse dans le deuil sa conjointe, ses deux enfants et leur enfant à naître. Cet accident a aussi fait un blessé grave, le conducteur du camion-citerne, mais on ne craint cependant plus pour sa vie. **ANDRÉANE VALLÉE** — PHOTO LE NOUVELLISTE

Entente de principe conclue au CIUSSS

ANDRÉANE VALLÉE
andreane.vallee@lequotidien.com

Une entente de principe est intervenue entre le Syndicat du personnel de bureau, des techniciens et des professionnels de l'administration de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean — CSN et la partie patronale du CIUSSS régional en fin de soirée le 10 juillet dernier. Les deux parties étaient en négociation depuis octobre 2017.

Une intensification importante des négociations a permis des progrès significatifs dans les dernières semaines. Au final, ils se sont entendus sur 26 matières locales différentes.

Le défi était de taille, selon la présidente du syndicat, Sandra Quirion. « L'exercice réalisé est majeur, puisqu'au départ, il y avait neuf conventions collectives différentes à concilier. Nous sommes parvenus à un point d'équilibre entre la stabilité et une certaine flexibilité qui donnera des opportunités aux membres », explique-t-elle par voie de communiqué.

Les 1360 membres de catégorie trois seront appelés à voter en septembre prochain lors des différentes assemblées générales.

Jean-Sébastien David, chef des opérations, Brian Ostroff, chef de la direction, ainsi que Dominique Bouchard ont présidé l'assemblée générale d'Arianne Phosphate, durant laquelle l'ensemble des membres du conseil a été réélu. – PHOTO COURTOISIE NICOLAS VAILLANCOURT

CAISSE DESJARDINS D'ALMA

Déménagement de la Caisse de Saint-Nazaire

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Une autre mouvance est à prévoir au sein des services Desjardins offerts dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, alors que la Caisse populaire Desjardins de Saint-Nazaire sera relocalisée dans le centre multifonctionnel de la municipalité.

Le déménagement convient aux deux parties alors que la municipalité tentait d'occuper ses locaux et que l'immeuble appartenant à Desjardins était trop spacieux pour l'utilisation qui en est faite.

La directrice des communications de la Caisse populaire d'Alma, Émilie Baribeau, confirme qu'il n'y a pas de changements à l'offre de services. Le service comptoir, le service-conseil et le guichet automatique déménageront.

L'immeuble à vendre de la rue principale est évalué à 229 905 $. Le vendeur, qui est Desjardins, accordera de l'importance au projet de l'acheteur. Les projets structurants pour la communauté et le milieu des affaires ainsi que les projets dynamiques seront considérés.

Rappelons que l'avenir des centres de services de la Caisse populaire d'Alma devrait être connu à l'automne. Entre-temps, le conseil d'administration se penchera sur l'utilisation qui en est faite.

Le conseil d'administration d'Arianne Phosphate réélu

FRANCESKA HÉBERT
fhebert@lequotidien.com

La tenue de l'assemblée générale annuelle du groupe Arianne Phosphate, le 10 juillet dernier, a permis aux actionnaires de renouveler le mandat de tous les membres du conseil d'administration, sans exception.

Aucun nouveau visage ne fera donc son entrée dans la société pour l'année fiscale 2018-2019. Dominique Bouchard, Brian Ostroff, James Cowley, David DeBiasio, Marco Gagnon, Siva Pillay et Steven Pinney agiront de nouveau à titre d'administrateurs de la Société.

L'entreprise travaille activement au projet de mine de phosphate du Lac à Paul. Selon ses administrateurs, l'industrie du phosphate va bon train avec une augmentation du prix allant jusqu'à 20 %.

Par voie de communiqué, la direction a aussi souligné son intention de reporter l'échéance de ses 2 815 500 bons de souscription au 31 juillet 2019. Un avis du report de l'échéance sera émis aux personnes concernées.

5321556

INONDATIONS DU PRINTEMPS 2017

Québec attend jusqu'à 245 M$ d'Ottawa

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
La Presse

MONTRÉAL — Québec s'attend à recevoir jusqu'à 245 millions $ d'Ottawa à la suite des inondations du printemps 2017, a appris *La Presse*. En raison de l'ampleur des dommages, le gouvernement fédéral a accepté de couvrir une partie des 376,6 millions $ que la catastrophe pourrait coûter à la province.

En août 2017, le ministre de la Sécurité publique du Québec, Martin Coiteux, écrivait à son homologue fédéral, Ralph Goodale, au sujet des inondations survenues au printemps. Il lui soulignait que la catastrophe risquait de coûter cher à la province. À l'époque, son ministère évaluait à un peu plus de 400 millions $ la facture, estimation qui a été révisée à la baisse depuis.

Un an après les crues historiques, Ralph Goodale a répondu positivement à la demande du Québec, révèle une lettre obtenue par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Le ministre Goodale indiquait qu'Ottawa avait déclaré les inondations printanières « comme un sujet de préoccupation pour le gouvernement fédéral et a décidé d'autoriser une aide financière pour cet événement ». Le décret fédéral couvre les coûts liés aux inondations survenues entre le 5 avril et le 2 juin 2017.

La réponse positive était également accompagnée d'un chèque. Ottawa a accepté de faire un versement anticipé de 125 millions $. « Cette aide contribuera au paiement des coûts d'intervention et de récupération, y compris les coûts de reconstruction admissibles dans les communautés touchées », a indiqué Karine Martel, porte-parole de Sécurité publique Canada.

PARTAGE DE COÛTS

Québec s'attend toutefois à ce que l'aide fédérale soit plus importante encore. Sur les 376,6 millions $ qu'auraient coûté les inondations, le ministère de la Sécurité publique du Québec évalue qu'environ 329 millions $ seraient admissibles aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe, un programme fédéral-provincial qui prévoit le partage des coûts pour ce genre d'événement.

En vertu des règles en vigueur en 2017, Ottawa pourrait ainsi éponger jusqu'aux trois quarts de ce montant, ce qui porterait à 245 millions $ l'aide fédérale, selon Denis Landry, directeur du rétablissement du ministère de la Sécurité publique.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à couvrir une partie des frais qu'ont engendrés les crues historiques du printemps 2017, dont les dommages s'élèvent à une valeur estimée de 376,6 millions $. — ARCHIVES LA PRESSE, PATRICK SANFAÇON

On risque toutefois d'attendre encore longtemps avant de connaître le montant final, les provinces ayant cinq ans pour demander le versement final. Alors qu'il évalue que les inondations coûteront 376,6 millions $, le Québec n'a dépensé que 227,2 millions $, précise Denis Landry.

Certains ministères doivent encore réaliser des travaux correctifs, comme Transports Québec qui n'a pas encore terminé toutes les réparations jugées nécessaires à la suite des inondations.

L'indemnisation des sinistrés, qui pourrait frôler les 300 millions $, n'est pas encore terminée, une partie d'entre eux n'ayant pas fini leurs travaux de reconstruction. En fait, seulement 38 % des 6157 réclamations reçues à la suite des inondations sont closes. Reste que le gros des sommes a déjà été distribué, 91 % des demandeurs ayant reçu entre 75 % et 90 % du montant réclamé.

Ces délais pour obtenir l'aide fédérale ne sont pas anormaux, assure M. Landry. D'ailleurs, c'est seulement en mars dernier qu'Ottawa a envoyé un chèque de 99 millions $ à l'Ontario pour couvrir le coût des dommages d'une tempête de verglas survenue en décembre 2013.

Ce n'est également pas la première fois que le Québec fait appel à ce programme. Des montants ont été réclamés en 2011 et en 2014 à la suite d'inondations. Cette aide attendue de 245 millions $ serait toutefois la plus importante versée par le fédéral à la province depuis les inondations au Saguenay en 1996.

AVEC WILLIAM LECLERC

« Ce ne sont pas tous les CHSLD qui sont maltraitants »

L'Association des établissements privés conventionnés tient à clarifier certains faits

MARTIN LEBLANC
Presse canadienne

MONTRÉAL — La maltraitance n'est pas généralisée au sein des Centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), clame la directrice générale de l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC), Annick Lavoie.

« Ce ne sont pas tous les CHSLD qui sont maltraitants, et ce ne sont surtout pas tous les employés et les bénévoles des CHSLD du réseau de la santé qui sont maltraitants, a-t-elle précisé. On trouve ça insultant pour nos employés. »

M^me^ Lavoie a tenu à clarifier certains faits, jeudi, deux jours après le dépôt d'une demande d'action collective contre les CHSLD par le Conseil pour la protection des malades. L'action vise à obtenir des dommages pour toutes les personnes qui ont résidé, ou qui résident encore, dans un CHSLD et « qui ont vécu la dégradation des soins et des services, et la maltraitance ces dernières années », selon leur président M^e^ Paul Brunet.

Le Conseil pour la protection des malades allègue que les coupes dans le réseau de la santé depuis 2015 ont mené à une détérioration des soins et des services offerts aux patients dans ces établissements. L'organisation croit que des milliers de personnes parmi les 37 000 résidants de CHSLD privés et publics ont subi « des conditions indignes et abjectes ».

CULTURE DE BIENTRAITANCE

La directrice générale de l'AEPC avoue que la maltraitance existe dans le réseau de la santé. Par contre, selon Annick Lavoie, il faut développer une culture de bientraitance.

« [Ce sont] des petits gestes qui la composent. C'est quotidien. Il faut changer sa façon de voir les choses. Il faut changer sa façon d'agir. C'est le seul moyen de contrer la maltraitance », a-t-elle ajouté.

L'Association des établissements privés conventionnés regroupe 30 propriétaires-gestionnaires qui dirigent 59 installations disant offrir un milieu de vie, un milieu de soins et un milieu de fin de vie de qualité supérieure à une clientèle en grande perte d'autonomie. Ils répondent collectivement à près de 7000 résidents.

L'Association des établissements privés conventionnés croit que le Québec aurait avantage à s'inspirer de leur modèle d'affaires pour offrir de meilleurs niveaux de vie. — ARCHIVES LA PRESSE, IVANOH DEMERS

Au total, plus de 400 CHSLD sont subventionnés par le gouvernement provincial.

M^me^ Lavoie est d'avis que le Québec aurait avantage à s'inspirer de leur modèle d'affaires pour offrir de meilleurs milieux de vie. « On ne sait pas pourquoi on ne fait pas de ce modèle, LE modèle. Il est expliqué par plein de gens. Il est nommé par des économistes comme étant LE modèle performant. Peut-être qu'un jour, il sera utilisé à la grandeur du Québec, ce qui ser[ait] grandement avantageux pour la population. »

Les établissements privés conventionnés sont subventionnés par l'État, mais gérés par des familles ou des communautés religieuses, donc du secteur privé. Le coût pour y vivre est le même que dans le secteur public. Leur porte d'entrée est le CLSC.

MEURTRE DE CHERYL BAU-TREMBLAY

Au moins 12 ans de prison pour Alexandre Gendron

Cheryl Bau-Tremblay, originaire de Saint-Félicien, a été tuée en août 2015, alors qu'elle était enceinte de plus de quatre mois. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

LOUIS-SAMUEL PERRON
La Presse

MONTRÉAL — La Félicinoise d'origine Cheryl Bau-Tremblay était enceinte de plus de quatre mois à sa mort. Elle s'apprêtait à quitter son conjoint alcoolique, une semaine après un appel au 9-1-1. Malgré tout, sa mort par étranglement est « au bas de l'échelle de gravité » des meurtres, conclut le juge. Alexandre Gendron a été condamné hier à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 12 ans.

« Les conjoints ont droit de mettre fin à une relation sans craindre pour leur sécurité et leur paix d'esprit. Ils devraient craindre encore moins pour leur vie et celle de leur bébé à naître. La grossesse de M^me^ Bau-Tremblay aurait dû freiner M. Gendron dans ses intentions. Il s'agit là également d'un important facteur aggravant », soutient le juge.

Le juge Daniel Royer soulève d'autres facteurs aggravants dans sa décision : la dissimulation pendant des jours du corps de la jeune femme en dessous du lit, le nettoyage des murs et ses mensonges aux policiers pendant l'enquête sur la disparition.

Néanmoins, le juge a entériné hier cette suggestion commune de la Couronne et de la défense, comme elle se situe dans la fourchette de 12 à 13 ans de période d'inadmissibilité à la libération conditionnelle généralement imposée pour les meurtres non prémédités commis dans un contexte conjugal. Notons toutefois qu'il n'existe qu'une seule cause impliquant une femme enceinte dans la jurisprudence.

Les regrets en demi-teinte de l'accusé envers la famille de Cheryl Bau-Tremblay ont été également relevés par le juge dans sa décision. « M. Gendron continue cependant de s'apitoyer sur son sort et de repousser la faute en partie sur le comportement de Cheryl Bau-Tremblay », fait valoir le juge.

Selon le tribunal, le pronostic de réinsertion sociale d'Alexandre Gendron « semble bon ». Ainsi, il n'est pas nécessaire de l'isoler de la société pour une « très longue période ». Notons que l'homme de 38 ans a des antécédents en matière de voies de fait, de conduite en état d'ébriété, de vol de voiture et de menaces.

Cheryl Bau-Tremblay avait lancé un ultimatum à son conjoint alcoolique en juillet 2015 pour qu'il cesse sa consommation. Alexandre Gendron pouvait boire jusqu'à deux caisses de 24 bières par jour. Il se levait même la nuit pour avaler de l'alcool. Après l'intervention des policiers dans leur maison de Belœil quelques jours avant le meurtre, Cheryl Bau-Tremblay s'était réfugiée chez sa sœur.

Une semaine plus tard, elle avait prévenu son conjoint qu'elle ne souhaitait pas sa présence à son retour. C'est ce jour-là, le 1^er^ août 2015 qu'Alexandre Gendron l'a tuée en l'étranglant. Sa version des faits a été jugée « invraisemblable » par le jury. Il affirmait l'avoir étranglé accidentellement en voulant se protéger.

Stormy Daniels arrêtée, les accusations abandonnées

Son avocat crie au «coup monté»

Agence France-Presse

WASHINGTON — Quelques heures d'interpellation et des accusations de « coup monté » : l'actrice de films XXX Stormy Daniels, engagée dans une bataille judiciaire contre Donald Trump avec lequel elle aurait eu une liaison, est revenue sur le devant de la scène après avoir été arrêtée dans un club d'effeuillage de l'Ohio.

Stephanie Clifford, de son vrai nom, a été accusée « d'attouchements » sur des clients dans ce club où elle se produisait dans la nuit de mercredi à jeudi, selon la police.

« C'est un coup monté pour des raisons politiques. Cela montre [que la partie adverse] est désespérée. Nous combattrons ces accusations bidon », a rapidement accusé son avocat, le très médiatique Michael Avenatti, qui la représente dans sa bataille judiciaire face à Donald Trump.

L'avocat a immédiatement promis de se battre contre les trois chefs d'inculpation pour délit mineur retenus contre sa cliente.

Avec succès, puisqu'il a annoncé quelques heures plus tard sur Twitter que les poursuites avaient été « abandonnées dans leur totalité ».

Tout avait commencé mercredi soir comme une soirée normale pour Stormy Daniels, qui se produit régulièrement à travers les États-Unis dans des clubs d'effeuillage. Son spectacle avait démarré à 23 h 30 au Sirens Gentlemen's Club de la ville de Columbus, dans l'Ohio.

Mais « pendant sa performance, après avoir ôté son haut et exposé ses seins, elle a commencé à amener de force les têtes des clients contre sa poitrine en utilisant ses seins nus pour les gifler », selon un procès-verbal de la police.

Or une loi de cet État interdit aux employés qui apparaissent régulièrement « nus ou à moitié nus dans les locaux d'une entreprise à vocation sexuelle » d'être touchés par ou de toucher des clients du club, à moins qu'ils ne soient membres de leur famille proche.

POLICIERS PARMI LES CLIENTS

Parmi les clients présents ce soir-là se trouvaient plusieurs policiers qui se seraient approchés de la scène après avoir observé cette « activité infractionnelle ». Et Stormy Daniels aurait alors reproduit des gestes similaires sur deux policiers, dont une femme, selon les autorités.

L'actrice de films X s'est ensuite rapprochée d'un troisième agent des forces de l'ordre. Le document de police décrit des « attouchements » sur le « fessier » et la « poitrine » puis une répétition de gestes similaires à la performance pratiquée sur les deux précédents policiers.

« PRISE AU PIÈGE »

Michael Avenatti a lui affirmé que Stormy Daniels avait été prise au « piège », avec des policiers « infiltrés » « demandant » à être touchés.

« Pendant sa prestation, ils lui ont demandé s'ils pouvaient placer leur tête entre ses seins pendant qu'elle se produisait sur scène » et « elle a dit oui », a-t-il assuré.

L'ensemble de l'incident a été qualifié de « ridicule » par M. Avenatti : « je pense que c'est une utilisation absurde des ressources des forces de l'ordre ».

Quant à Stormy Daniels, elle a fait savoir après son arrestation qu'elle était contrainte d'annuler sa performance de jeudi soir, en présentant ses « sincères excuses » à ses *fans*.

L'incident a néanmoins replacé au cœur de l'actualité la bataille judiciaire de Stormy Daniels, qui faisait moins la une des médias américains.

Stormy Daniels est devenue célèbre aux États-Unis quand elle a tenté d'obtenir en justice l'annulation d'un accord de confidentialité signé en 2016 : il lui a valu de toucher 130 000 dollars en échange de son silence sur la liaison qu'elle dit avoir eue avec Donald Trump en 2006.

Cet accord a été passé juste avant l'élection de ce dernier à la présidence en 2016, et c'est l'ancien avocat personnel de M. Trump, Michael Cohen, qui a versé l'argent.

Donald Trump a par la suite reconnu avoir remboursé son avocat, et Stormy Daniels a fourni, lors d'une interview télévisée spectaculaire fin mars, de multiples détails sur leur brève relation.

Stormy Daniels a aussi assigné Donald Trump en justice pour diffamation fin avril, renforçant sa bataille judiciaire avec le président.

La formation Made In Iron promet de faire revivre *Live After Death* de Iron Maiden, samedi soir, sur la Zone portuaire de Chicoutimi. — PHOTOS COURTOISIE, PIERRE MÉNARD

HOMMAGE À IRON MAIDEN

Live After Death à la Zone portuaire

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Live After Death de Iron Maiden revivra sur la grande scène de la Zone portuaire de Chicoutimi, samedi soir. Made In Iron présentera sa version du spectacle de 1984 dans son intégralité à compter de 21h.

Costumes, mise en scène, immenses décors, effets spéciaux, la mascotte Eddie... Tout sera mis en place afin de permettre aux spectateurs de la Zone portuaire d'effectuer un retour dans le temps et d'assister à ce qui est, affirme-t-on, le plus grand spectacle hommage à Iron Maiden en Amérique du Nord.

La scène Ubisoft-*Le Quotidien* sera complètement transformée le 14 juillet. L'équipe de Made In Iron y aménagera sa propre structure de quatre étages afin de reproduire le décor dans lequel Iron Maiden présentait son spectacle. « On place notre scène sur la scène où on se produit. Les musiciens se promènent entre les différents étages par des passerelles et des escaliers. Il y a un décor d'un bout à l'autre. La toile de fond fait 1000 pieds carrés. La scène est très habillée. Visuellement, c'est difficile à accoter. Et on ne fait pas juste jouer dans un décor », assure Pierre-Étienne Drolet, producteur, directeur technique et guitariste de Made In Iron, qui précise que la voix du chanteur Philippe Harvey est presque identique à celle de Bruce Dickinson en 2008.

Cinq musiciens costumés et passionnés de Iron Maiden seront sur scène. Un d'entre eux, le guitariste Frédéric Bergeron, est d'ailleurs originaire de Saguenay.

Pour la formation, il s'agit d'un retour après quelques années plus tranquilles. Des naissances et la maladie ont poussé les membres du groupe à se retirer quelque peu après des années plus occupées entre 2009 et 2013. Les musiciens se sont produits dans différentes salles un peu partout au Québec. « On a fait de petits shows, des moyens et aussi des gros. On s'est souvent produits dans des salles de 1500 ou 2000 places », affirme le guitariste.

L'automne dernier, les cinq membres ont décidé de relancer plus officiellement le spectacle, et Saguenay figure parmi les premières villes à l'accueillir.

« C'est notre plus gros show depuis longtemps, confirme Pierre-Étienne Drolet qui souligne que la formation a quelques spectacles à l'horaire au cours des prochaines semaines. C'est aussi notre première fois à Saguenay, et on entre par la grande porte. On passe par le Fjord ! C'est un méchant accueil. On a très hâte. »

Après avoir offert l'intégrale de *Live After Death*, les musiciens pourraient prolonger le plaisir. « Après ça, on peut offrir d'autres pièces aussi longtemps que le monde en veut. »

Rappelons que le spectacle est accessible gratuitement.

› L'INSTALLATION DE L'OEUVRE DU CARREFOUR GIRATOIRE DE CHICOUTIMI AMORCÉE

L'œuvre installée au carrefour giratoire du boulevard Talbot à Chicoutimi sera livrée plus tard que prévu. Un problème de peinture engendre des délais supplémentaires. L'artiste almatois Étienne Boulanger a amorcé l'installation de l'œuvre jeudi. Celle-ci se poursuivra au cours des prochains jours, mais des clôtures empêcheront les passants de voir le résultat. Plus tard cet été, des panneaux de médiation culturelle seront installés aux abords du carrefour giratoire afin de permettre aux automobilistes d'obtenir de l'information sur l'œuvre et sa signification. Le tout devrait être dévoilé au cours du mois d'août.

ANNE-MARIE GRAVEL — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

affaires

OR
1246,97
$US/ONCE 4,98

PÉTROLE
74,38
BARIL US$ 0,25

ALUMINIUM
0,96
$US/LIVRE - 0,93 %

EURO
0,6504
€EURO 0,002

LE DOLLAR
75,95
¢US 0,26

facebook/ LeQuotidien ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	983.44 $	9.79 $	78578927
S&P/TSX 300	16567.42 $	150.10 $	168849066
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	24924.89 $	224.44 $	0
NASDAQ (QQQ)	179.46 $	3.04 $	16135894
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	5.40 $	-0.03 $	7922386
BAYTEX ENERGY	BTE	4.47 $	-0.12 $	5691956
PROMETIC LIFE	PLI	0.83 $	-0.09 $	4637505
AURORA CANNABIS	ACB	8.93 $	-0.10 $	4547607
CENOVUS ENERGY	CVE	14.00 $	-0.18 $	3878100
FIRST QUANTUM	FM	18.97 $	0.58 $	3655011
TREVALI MINING	TV	0.75 $	-0.05 $	3479194
CANOPY GROWTH	WEED	38.85 $	-0.09 $	3397166
HYDRO ONE LIMITED	H	19.52 $	-0.65 $	3364546
ENBRIDGE INC	ENB	47.12 $	0.42 $	3275311

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	1109.62 $	49.09 $	41139
SHOPIFY INC	SHOP	220.46 $	7.98 $	196618
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	719.62 $	6.94 $	25243
COGECO	CCA	70.93 $	5.82 $	162774
COGECO INC., SV	CGO	63.18 $	5.20 $	58093
CANADIAN PACIFIC	CP	244.75 $	3.52 $	237109

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SENVEST CAPITAL	SEC	212.01 $	-7.99 $	728
MORGUARD CORP.	MRC	165.00 $	-3.99 $	4355
MOLSON COORS	TPX.A	91.74 $	-3.26 $	1080
HYDRO ONE LTD	H.IR	24.50 $	-2.55 $	2770000
LASSONDE	LAS.A	268.52 $	-2.37 $	2172
MAINSTREET EQ J	MEQ	43.80 $	-2.07 $	1234

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500 ETF	SPY	279.29 $	2.38 $	26027802
The Fin Select	XLF	27.10 $	0.06 $	23731703
iShares Tr -	EEM	43.79 $	0.58 $	20047103
General Electric	GE	14.00 $	0.00 $	20041957
AT&T Inc	T	32.21 $	0.32 $	18757336
Bank of America	BAC	28.77 $	0.10 $	18632182
Ambev SA	ABEV	4.71 $	0.09 $	13649181
SPDR Series Tr -	JNK	35.69 $	0.09 $	13404752
Twitter Inc	TWTR	45.26 $	1.39 $	13302172
Oracle Corp	ORCL	48.16 $	0.52 $	12892657

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	3080.00 $	23.37 $	4762
Biglari Holdings	BH.A	978.25 $	13.26 $	33
Northrop Grumman	NOC	322.43 $	10.71 $	562245
Texas Pacific Land	TPL	793.44 $	9.96 $	9582
Arista Networks	ANET	278.50 $	9.17 $	230866
ServiceNow Inc	NOW	194.64 $	7.47 $	1013187

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	288215.00 $	-785.00 $	61
Crown Castle Intl	CCI.PR.A	1080.00 $	-17.00 $	5822
Valmont Industries	VMI	138.27 $	-13.28 $	197360
L Brands, Inc	LB	32.34 $	-4.44 $	6859591
Alleghany Corp.	Y	592.51 $	-3.82 $	32958
Direxion Shares	YANG	59.60 $	-3.69 $	73254

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CA Inc	CA	44.15 $	6.94 $	47963081
iQIYI Inc	IQ	35.04 $	3.40 $	33217515
IZEA Inc	IZEA	2.57 $	1.63 $	29939015
Broadcom Inc (DE)	AVGO	209.94 $	-33.50 $	26339881
Advanced Micro	AMD	16.56 $	0.28 $	26206804
Micron Technology	MU	55.46 $	1.28 $	18852908
Invesco QQQ Trust	QQQ	179.46 $	3.04 $	16135894
Microsoft Corp	MSFT	104.27 $	2.29 $	15024881
Helios & Matheson	HMNY	0.18 $	0.01 $	14175645
Intel Corp	INTC	52.38 $	1.17 $	13066601

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Amazon.com Inc	AMZN	1797.23 $	42.23 $	2872586
Alphabet Inc	GOOG	1184.41 $	30.51 $	816184
Alphabet Inc	GOOGL	1201.74 $	30.28 $	1367746
Intuitive Surgical	ISRG	525.00 $	20.78 $	966631
MercadoLibre Inc	MELI	318.05 $	14.81 $	471686
Align Technology	ALGN	362.99 $	14.12 $	532528

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Broadcom Inc (DE)	AVGO	209.94 $	-33.50 $	26340031
Cracker Barrel Old	CBRL	151.00 $	-7.50 $	249121
REGENXBIO Inc	RGNX	74.75 $	-6.45 $	670970
Diamond Hill	DHIL	190.88 $	-5.72 $	9622
China Biologic	CBPO	100.46 $	-5.35 $	575723
Netflix Inc	NFLX	413.50 $	-5.15 $	8080260

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	17.11 $	16.71 $	16.97 $	0.03 $
Barrick Gold Corp	ABX	17.19 $	17.02 $	17.03 $	0.02 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	62.22 $	60.26 $	62.20 $	1.90 $
Bombardier CL A	BBD.A	5.52 $	5.39 $	5.46 $	-0.04 $
Bombardier Inc.	BBD.B	5.49 $	5.35 $	5.40 $	-0.03 $
BCE Inc.	BCE	56.02 $	55.17 $	56.00 $	0.80 $
Bank of Montreal	BMO	103.42 $	102.68 $	103.05 $	0.56 $
Bank of Nova Scotia	BNS	75.65 $	75.09 $	75.47 $	0.50 $
CAE Inc	CAE	27.77 $	27.28 $	27.61 $	0.40 $
Cascades Inc.	CAS	12.48 $	11.81 $	11.96 $	-0.24 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	71.18 $	65.89 $	70.93 $	5.82 $
Canfor	CFP	31.40 $	30.77 $	31.35 $	0.61 $
CIBC	CM	116.28 $	115.43 $	115.83 $	0.17 $
Canadian Natural Res.	CNQ	48.28 $	47.42 $	48.15 $	0.34 $
CN Railway Company	CNR	112.89 $	111.12 $	112.78 $	1.88 $
Canadian Pacific Railway	CP	245.62 $	241.50 $	244.75 $	3.52 $
Canadian Tire	CTC	248.66 $	248.66 $	248.66 $	0.44 $
Canadian Western Bank	CWB	36.36 $	35.76 $	36.03 $	0.12 $
Domtar	UFS	63.46 $	63.06 $	63.07 $	-0.31 $
Emera	EMA	42.67 $	42.39 $	42.58 $	0.21 $
Enerplus	ERF	17.32 $	16.82 $	17.23 $	0.23 $
CGI Group Inc.	GIB.A	87.20 $	85.36 $	86.87 $	1.92 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	30.96 $	30.39 $	30.58 $	0.10 $
Great-West Lifeco	GWO	32.32 $	32.02 $	32.08 $	-0.12 $
Industrial Alliance	IAG	50.62 $	50.28 $	50.58 $	0.23 $
Societe financiere IGM	IGM	38.84 $	38.63 $	38.67 $	0.05 $
Imperial Oil	IMO	44.55 $	44.03 $	44.45 $	0.36 $
Quebecor Inc	QBR.B	28.14 $	27.93 $	27.97 $	0.09 $
Loblaws Cos.	L	69.43 $	68.13 $	69.22 $	1.12 $
Laurentian Bank	LB	45.76 $	45.40 $	45.48 $	-0.14 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	34.41 $	33.92 $	34.00 $	-0.24 $
Magna International	MG	79.21 $	77.83 $	79.00 $	1.24 $
Metro Inc.	MRU	44.99 $	43.73 $	44.77 $	1.10 $
National Bank	NA	64.01 $	63.54 $	63.64 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	4.99 $	4.77 $	4.89 $	0.16 $
Power Corp.	POW	29.58 $	29.29 $	29.30 $	-0.11 $
Power Financial	PWF	30.69 $	30.45 $	30.45 $	-0.11 $
Quebecor Inc.	QBR.B	28.14 $	27.93 $	27.97 $	0.09 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	65.61 $	64.57 $	65.54 $	1.08 $
Royal Bank	RY	101.63 $	100.88 $	101.51 $	0.93 $
Saputo Inc.	SAP	45.15 $	44.62 $	45.03 $	0.32 $
Shaw Communications	SJR.B	27.54 $	27.19 $	27.52 $	0.16 $
Sun Life financial	SLF	53.58 $	52.90 $	53.26 $	0.57 $
SNC-Lavalin	SNC	57.20 $	56.41 $	56.91 $	0.60 $
Superior Propane Corp	SPB	13.09 $	12.98 $	13.06 $	0.00 $
Suncor Energy Inc.	SU	54.73 $	53.97 $	54.52 $	0.36 $
Telus Corporation	T	48.09 $	47.48 $	48.00 $	0.63 $
Transalta Corporation	TA	6.91 $	6.81 $	6.88 $	0.04 $
TD Bank	TD	76.55 $	76.08 $	76.35 $	0.33 $
Transcanada Pipe	TRP	57.64 $	56.50 $	57.42 $	0.36 $
Torstar Corp.	TS.B	1.25 $	1.15 $	1.24 $	0.04 $
Weston George Ltd	WN	109.94 $	107.40 $	109.87 $	2.47 $

Donald Trump était arrivé à Bruxelles mardi soir, décidé à forcer la main à ses partenaires de l'OTAN. — PHOTO AFP, BRENDAN SMIALOWSKI

DÉPENSES MILITAIRES

Les Alliés ont plié, selon Trump

CHRISTIAN SPILLMANN
JEROME CARTILLIER
Agence France-Presse

Donald Trump a affirmé jeudi avoir obtenu l'engagement des Alliés des États-Unis à accélérer la cadence pour augmenter leurs dépenses militaires. À l'issue d'un sommet de l'OTAN sous tension à Bruxelles, il s'est déclaré « très content » des résultats.

« Ils ont accepté de payer et de payer plus rapidement », s'est félicité le président américain lors d'une conférence de presse non programmée avant de quitter Bruxelles pour Londres.

« Depuis l'élection de M. Trump, de l'argent frais est arrivé : 41 milliards de dollars supplémentaires pour les dépenses militaires des Alliés, ce qui est substantiel. Nous avons besoin de nouvelles augmentations substantielles », a ensuite précisé le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg.

L'engagement souscrit en 2014 de consacrer 2 % de leur PIB aux dépenses de défense pour 2024 reste inscrit noir sur blanc dans la déclaration commune agréée mercredi par les leaders des 29 pays membres de l'Alliance. Mais une quinzaine de pays, dont l'Allemagne, le Canada, l'Italie, l'Espagne et la Belgique, sont encore très loin de l'objectif, avec moins de 1,4 % de leur PIB pour la Défense en 2018, et certains se disent incapables de respecter leur parole en 2024 en invoquant leurs contraintes budgétaires. Ce qui a ulcéré le locataire de la Maison-Blanche.

Donald Trump était arrivé à Bruxelles, mardi soir, décidé à leur forcer la main. Il n'a eu de cesse de mettre le sommet sous pression à coup de messages sur son compte Twitter.

Cible privilégiée de sa vindicte : l'Allemagne, qui a été accusée de débourser des milliards pour des achats de gaz et de pétrole à la Russie au lieu de contribuer aux dépenses de défense. L'Allemagne a prévu de consacrer 1,5 % de son PIB aux dépenses militaires en 2025. M. Trump a renouvelé ses exigences, jeudi, lors de la seconde journée du sommet, et le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg a été contraint de convoquer en urgence une réunion extraordinaire pour désamorcer un risque de crise majeure.

« Je m'attendais à une discussion franche et c'est ce qui s'est passé hier et aujourd'hui. Les Alliés ont compris que le président Trump était très sérieux sur la question des dépenses », a reconnu le chef de l'OTAN.

Le président américain a revendiqué une victoire. « Les Alliés pouvaient être inquiets, car hier j'étais extrêmement insatisfait de ce qui se passait et ils ont considérablement renforcé leurs engagements. Maintenant, nous sommes très heureux d'avoir une OTAN très puissante, très forte, beaucoup plus forte qu'il y a deux jours », s'est-il félicité.

« J'aurais pu utiliser la menace (de quitter l'OTAN), mais cela n'a pas été nécessaire », a-t-il assuré en réponse à une question en ce sens.

« J'ai obtenu des progrès extraordinaires par rapport à mes prédécesseurs, a-t-il soutenu. L'Allemagne a accepté d'accélérer le tempo pour augmenter ses dépenses militaires », a expliqué Donald Trump.

Mais la chancelière Angela Merkel s'est contentée de rappeler que « les Allemands savent qu'ils doivent faire plus et que nous le faisons depuis un certain temps ». Elle a simplement confirmé l'objectif de 1,5 % du PIB allemand en 2025.

MOTS CROISÉS JUNIOR

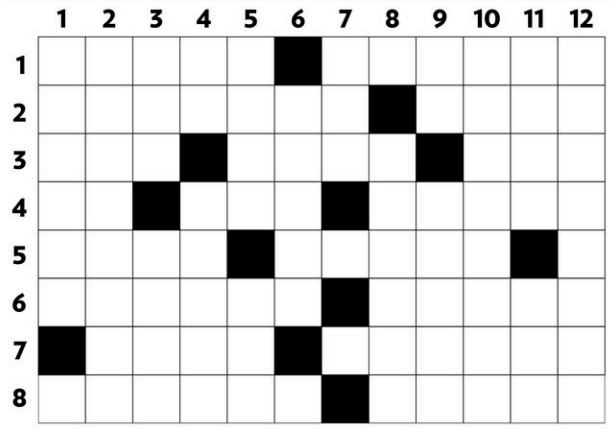

HORIZONTALEMENT

1 Division d'une échelle de température – Événement qui se produit et qui n'était pas prévu.
2 Chacune des plaques qui recouvrent le corps de certains animaux – Se dit d'une étoffe qui n'a pas de motifs.
3 Le fait de croire en Dieu – Appareil fermé par une porte qui sert à cuire les aliments – Venus au monde.
4 Avant nous – Il faut l'éteindre pour que le Père Noël puisse passer par la cheminée – Partie d'un cours d'eau opposé à l'aval.
5 Partie molle et arrondie de l'oreille – Pointe d'une montagne élevée.
6 Mise au même niveau – En vente aux enchères publiques (À l'...).
7 Oiseau échassier à bec recourbé – Gonflement anormal d'une partie du corps.
8 Plus grande que presque tout le monde – Ensemble d'épisodes télévisés.

VERTICALEMENT

1 Il y en a toujours un pour l'arrivée du Père Noël.
2 Science qui étudie le milieu naturel des être vivants.
3 Guilleret – Gâteau qu'on imbibe de rhum.
4 Participe passé du verbe rire – Mammifère carnivore de la famille du chat.
5 Génie symbolisant les forces naturelles – Le soleil s'y lève.
6 Instrument d'optique qui permet de grossir les objets.
7 Exprime l'hésitation.
8 Manquées.
9 Du verbe savoir – Tout ce qui existe, l'univers.
10 Faire savoir, rendre public.
11 Même pas une goutte – Copain.
12 Fatalité.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	R	O	B	A	S	E	■	A	C	N	E
2	B	A	L	A	I	■	A	C	C	R	O	C
3	O	T	E	■	M	O	U	■	C	I	E	L
4	R	E	■	V	E	R	■	R	U	E	■	A
5	D	■	V	O	R	A	C	E	S	■	E	T
6	E	G	A	L	■	L	U	N	E	T	T	E
7	R	A	I	E	S	■	I	N	S	E	R	E
8	■	I	N	S	E	C	T	E	■	S	E	S

MOT MYSTÈRE

ANIMAUX - Un mot de 7 lettres

L	I	E	V	R	E	I	N	E	F	N	E	P	V	L
R	E	N	N	E	H	E	P	E	R	V	I	E	R	E
O	I	A	P	I	C	G	N	A	L	E	R	D	Y	H
S	D	R	P	N	O	A	F	U	E	O	B	A	X	C
S	E	V	O	T	C	M	O	U	T	O	N	I	C	U
E	R	A	U	I	E	A	R	E	C	R	R	N	E	R
T	E	L	L	E	B	R	T	D	E	T	U	E	N	T
A	P	O	E	E	R	A	Y	G	S	I	B	I	N	U
B	T	U	T	O	R	T	R	X	N	I	C	H	E	A
L	I	E	R	D	P	O	Y	E	I	A	R	F	F	E
E	L	T	S	U	I	A	T	L	N	E	A	O	M	R
G	E	T	A	N	B	I	R	I	E	I	R	U	C	E
N	D	E	P	U	G	U	M	D	S	E	C	E	S	P
I	U	S	S	E	R	A	S	A	T	E	R	T	N	A
S	C	M	E	R	L	E	N	E	E	C	A	M	I	L

ALOUETTE
ANIMAL
ANTRE
APTERYX
AUTRUCHE
BEC
BOEUF
BUSE
COCHE
DAINE
DUC
ECUME
ECURIE
EFFRAIE
EIDER
ELAN
ELYTRE
EPERVIER
ESSOR
ETABLE
FAISAN
FAON
FENNEC
FORET
FORT
FOUET
GITE
GROIN
HYDRE
IBIS
INSECTE
LAPEREAU
LEOPARD
LEROT
LIEVRE
LIMACE
MERLE
MOUTON
NARVAL
NICHE
NID
PAS
PIC
PIE
POULET
RAMAGE
REINE
RENNE
REPTILE
RESSUI
SINGE
STRIX
TAURE
TETARD
TRUIE
URUBU
VER

Solution du dernier numéro : BASSIN 13-07-2018

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Comédie en cinq actes et en vers de Molière.
2. Sans caractère, sans relief - On les choisi en fonction du menu.
3. Du déclin du jour jusqu'au coucher - Flairé.
4. Monnaie du Luxembourg - A lieu à la puberté - Fait rigoler.
5. Pouffé - Préfixe signifiant égal - Matelot.
6. Exposé pour la vente - Dépourvu de végétation.
7. Situation d'une personne qui accomplit un travail gratuitement.
8. Fraction de terrain - Organisme humanitaire.
9. Évincé - Organisation terroriste clandestine.
10. Période de temps - Avant les autres.
11. Prédateur des eaux stagnantes - Os du bras.
12. Élévations de terre - Greffé.

VERTICALEMENT

1. Roman de Victor Hugo.
2. Incroyable - Période de l'ère tertiaire.
3. Fin de journée - Attaquer une matière.
4. Habile - Enlèvement.
5. Il a survécu au Déluge - Vieux cordonnier.
6. Tremblement de la voix - Indique le moyen.
7. Marque la surprise - Choisi - Lentilles.
8. Frère de Cham - Bête de somme.
9. A la forme d'un oeuf - Capacité.
10. Avare - Qui relève du chien.
11. Coupure - Obtint.
12. Symptôme - Partie du corps.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	M	P	I	T	O	Y	A	B	L	E	S
2	N	A	R	G	U	E	■	P	O	E	M	E
3	T	R	O	U	■	I	D	I	O	T	E	S
4	A	C	C	A	B	L	E	■	M	A	R	S
5	R	■	E	N	A	■	C	L	■	L	I	I
6	I	N	D	E	■	N	O	I	R	E	■	O
7	S	U	E	■	K	O	R	A	■	S	E	N
8	S	A	R	B	A	C	A	N	E	■	C	■
9	A	G	■	R	■	E	T	E	N	D	R	E
10	B	E	S	I	G	U	E	■	N	A	I	N
11	L	U	E	S	■	S	U	S	U	R	R	E
12	E	X	C	E	D	E	R	■	I	D	E	E

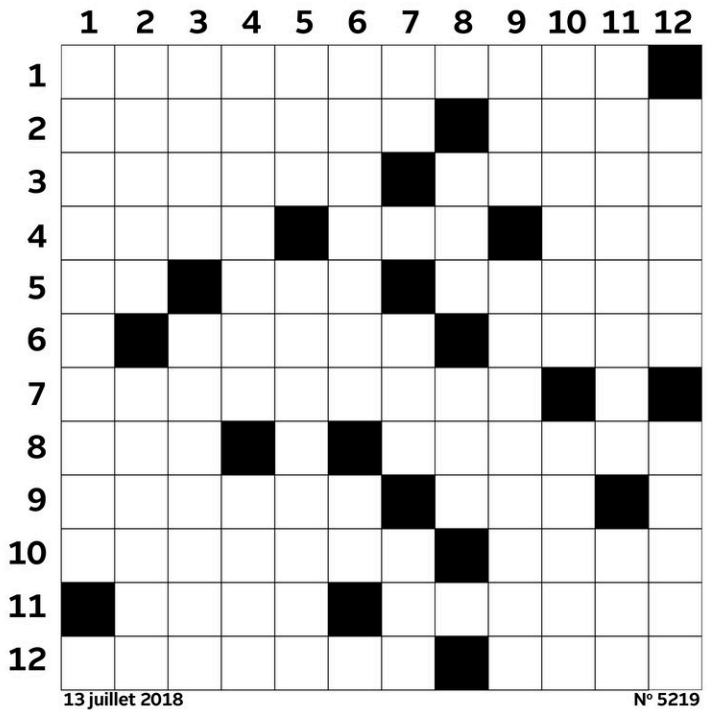

13 juillet 2018 N° 5219

SUDOKU

2		8		6	5			
			1					6
	7		3		8	9		4
7					2		6	
		3	7			4	1	
	8	4			6	7	3	
	9		8					
			6		7			1
3	6			9				

4493

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

3	4	8	2	9	6	5	7	1
6	7	9	1	4	5	8	3	2
2	1	5	8	7	3	4	9	6
9	2	3	4	5	7	1	6	8
1	8	6	9	3	2	7	4	5
4	5	7	6	8	1	9	2	3
7	3	1	5	2	9	6	8	4
5	9	4	3	6	8	2	1	7
8	6	2	7	1	4	3	5	9

4492

Niveau de difficulté : facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

S	A	N	T	E	N	X	U	H	P	M	N	E	E
L	O	L	D	E	U	O	D	J	O	U	X	I	S
N	I		M	U	M	T	R	O	O	U	R	S	O
S	T		D	U	T	E		O	E	I	M		
		■					■		P			■	■
■				■									■
		■					■						
	■		■			■		■				■	
		■			■				■				

Thème : Citation de Winston Churchill

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Henry Ward Beecher: Personne n'est sain d'esprit s'il ne sait être fou à l'occasion.

Peanut

Ben

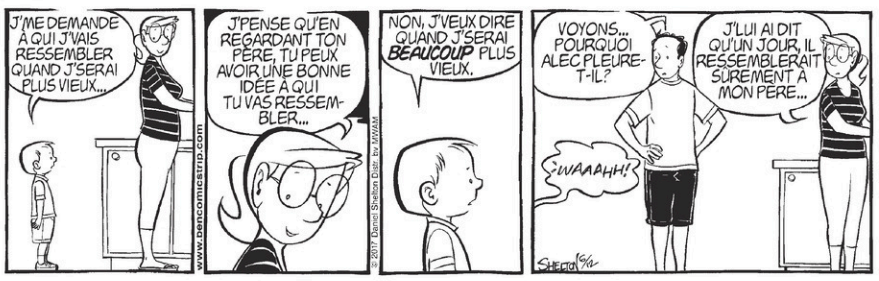

Boris

HOROSCOPE 13 juillet 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - Puisque le climat de Nouvelle Lune... Éclipse se fait encore sentir, vous gagneriez à vous concentrer sur ce que les gens vous apportent de positif et à ignorer le reste. Ne jetez pas le bébé avec l'eau du bain, car des personnes avec lesquelles vous n'avez pas d'affinités sur le plan personnel pourraient quand même devenir des co-équipiers ou partenaires au niveau professionnel.

Taureau du 20 avril au 20 mai - Tandis que la Nouvelle Lune... Éclipse en Cancer touche à sa fin et que notre satellite arrivera en Lion, le Taureau que vous êtes pourrait ruminer. Une fin de semaine qui ne sera peut-être pas votre préférée, mais en bonne bête de somme que vous êtes, vous saurez très bien vous y adapter. Un vendredi 13 qui ne vous fera pas succomber à la superstition...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Rien de banal à l'horizon, et surtout beaucoup de nouveauté. Le climat de Nouvelle Lune... Éclipse n'est pas vraiment terminé et pourrait amener des transformations dans les milieux que vous fréquentez, ainsi que dans la vie de gens que vous côtoyez. Et ce ne sera sans doute pas sans apporter un vent de changement dans vos propres activités. La routine n'est pas là pour rester.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Les gens sont souvent plus intéressés parce ce qu'ils ont à raconter que par le discours de leur interlocuteur. Dans cette optique, c'est votre écoute et non vos paroles qui vous rendra sympathique aux yeux de nouvelles connaissances. Et puisque la Nouvelle Lune sera encore une partie de la journée dans votre Signe, vous devriez songer à diriger votre attention ailleurs.

Lion du 23 juillet au 22 août - Tandis que la Lune en Cancer passera aujourd'hui en Lion, il vaudra mieux ne rien laisser à la dernière minute. Il serait préférable de prévoir un minimum de flexibilité horaire au cas où un contretemps survienne pour vous retarder. Vérifiez bien l'heure d'un rendez-vous ou l'horaire d'un bureau avant de vous déplacer, cela vous évitera de vous heurter à une porte fermée.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Avec Vénus maintenant de passage dans votre Signe, les incertitudes qui minaient votre paix d'esprit devraient peu à peu se dissiper, ce qui vous permettra de comprendre ce qui est attendu de vous dans une situation donnée. Parallèlement, les démarches entreprises par une autre personne pourraient favoriser le développement d'une situation qui vous concerne.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Étant donné que le cycle de la Lune arrivera en Lion, voici une semaine que vous aimerez terminer en faisant les choses en grand. En fait, tout ce que vous voudrez entreprendre risque de revêtir une belle ampleur. Rappelez-vous toutefois que la simplicité ne constitue en rien une lacune. Concentrez-vous sur le plus important afin de ne pas l'oublier...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Après sa Lunaison, l'arrivée aujourd'hui de la Lune en Lion vous conseille de chasser tout sentiment de culpabilité et d'apprendre à vous affirmer davantage. Car avec Jupiter en Scorpion, c'est le temps de prendre la place qui vous revient de juste droit. En ce vendredi 13, fuyez la superstition, et votre satisfaction sera dérivée de vos relations avec les autres.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Quand on fait du bien on doit l'oublier, mais quand on fait du mal, il faut s'en rappeler. Il n'est jamais trop tard pour formuler des excuses et vous faire pardonner. La présence de Mercure en Lion pourrait vous aider à avoir le mot juste et à faire entendre votre message tel que vous souhaitez qu'il soit compris. Car la Lune arrive en Lion aussi...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Grâce à la complicité du Soleil et de la Lune encore en Cancer, vous pourriez constater qu'un développement que vous appréhendiez ne se produira pas, ou que vous en aviez négativement évalué les conséquences. Métaphoriquement, comme si la trajectoire d'un violent orage bifurquait, vous épargnant du tonnerre, des éclairs et de la moindre goutte de pluie.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Quand on veut des pommes, il faut généralement secouer le pommier. Alors que la Lune poursuit sa route en Lion, face au Verseau, la fin de semaine pourrait vous surprendre, et plutôt dans le bon sens. Car parallèlement, avec Mercure également en Lion, vos efforts devraient être couronnés de succès et engendrer les conséquences souhaitées.

Poissons du 19 février au 20 mars - On peut difficilement s'attendre à obtenir des résultats différents en effectuant les mêmes manoeuvres. Ainsi, si vous souhaitez connaître un autre aboutissement, il faudrait changer quelque chose dans votre façon de procéder. Avec Vénus en face de votre Signe, une aide de l'extérieur pourrait vous aider à obtenir davantage, mais il faudra oser la réquisitionner...

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

13 JUILLET	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/ (:15) Kate	Chevalier /Clic bnde	13 ANS, BIENTÔT 30 (2004) avec Mark Ruffalo, Judy Greer, Jennifer Garner.				Ricardo	Squelettes	Téléjournal Midi	Second Regard	Les échangistes		PIEDS NUS DANS LE PARC (1967) avec Jane Fonda, Robert Redford.				Monk / Monk à New York		Candice Renoir	
V	Scorpion		Personne d'intérêt / Jeu d'illusions		Histoire succès	Guerre des clans	Guerre des clans	Atomes crochus	Atomes crochus	TORNADES SUR NEW YORK (2008) avec Sebastian Spence, Nicole De Boer.			UNE FEMME CONTRE LE CRIME (2016) avec Yasmeene Ball, Andrea Bowen.					Les Simpson	Les Simpson	Atomes crochus
CJPM	(6h00) Salut Bonjour			UN GOÛT DE NOUVEAUTÉ (2006) avec Sanaa Lathan, Simon Baker.				Looney Tunes	TVA nouvelles		ZATHURA: UNE AVENTURE SPATIALE (2005) Jonah Bobo.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	Argonautes	Nos Voisins	Mini-Ninjas	Pat'Patrouille	100% Animal	Cités d'or	Chipmunks	Peabody	Génial!	Subito texto	Subito texto	Format familial	Belle et Bum		Salmigondis	Toc toc toc	Argonautes	Grizzy/ (-:35) Grizzy	Sentinelles	Pat'Patrouille

13 JUILLET	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	UNE VIE DE BESTIOLE (1998) avec Dave Foley, Julia Louis-Dreyfus, Kevin Spacey.				Disparition / Le retour		Le Téléjournal avec Céline Galipeau		Sports express /(:05) PAYS (2016) avec Serge Houde, Macha Grenon, Emily VanCamp.		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	L'arbitre / Moments inédits		Code 111	911	JE SUIS UNE LÉGENDE (2007) avec Alice Braga, Miok Dash, Will Smith.				Atomes crochus	NVL	Conversations Intimes
CJPM	TVA nouvelles	Sucré Salé	L'arme fatale / Convoitise / Hilarie Burton		CHASSE À L'HOMME 2 (2016) avec Robert Knepper, Rhona Mitra, Scott Adkins.				TVA nouvelles	(:35) Sucré Salé	(:05) L'ÉPREUVE DU COURAGE (2007) avec Terrence Howard, Jodie Foster.		
TQc	Le dernier passager	Format familial	Cuisine futée,	Cuisine futée,	Un chef à la cabane / Les joies de la forêt		Y'a du monde à messe			Banc public	Belle et Bum		Le national d'impro
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	On va s'aimer un peu beaucoup... / Rose		Dans les yeux d'Olivier - Olivier part à la rencontre de gens qui ont refusé l'inacceptable et se sont révoltés.				Corps et monde / Japon		Journal/(:20) L'invité TV5	Journal Afrique	Stupéfiant!
CANAL D	Situation d'urgence	A.P. Agents de protection	Amour fatal / Moonda		Délateurs / Stéphane Godasse Gagné		Un tueur si proche / Animosité		Jumeaux diaboliques / Le feu de la liberté		Scènes de crime		À la poursuite du trésor inca
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60	
RDS	Sports 30	Sports 30	FIT Tennis - Wimbledon Demi-finale								Sports 30	Sports 30	UFC UFC 222
VIE	Minichefs au défi / Vive la France!		Donnez au suivant / L'histoire de Nina		Que sont-ils devenus?	Amour rend aveugle	Proprio en otage	Proprio en otage	Dr Dee vétérinaire en Alaska		Vendre ou rénover: Chalet / Joanne et Dave		LA FEMME DU MERCREDI
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Embarquement immédiat		Les enquêtes du NCIS / Trahisons		Hawaii 5-0 / Nanahu		Hawaii 5-0 / Kuka'awale		Hawaii 5-0 / Pono Kaulike		Hawaii 5-0 / Kahania		Code Black (v.f.)
Z	Jobs de bras / Forgeron	Prêt sur gage de l'enfer	Direct dans l'net	Remorquage à South Beach	Remorquage à South Beach	Remorquage à South Beach	Remorquage à South Beach	Prêt sur gage de l'enfer	Les pires chauffards québécois		Des jobs de fous / Tondeurs de moutons		Californication
HISTORIA	Perdus en Alaska / Les singes mutants de l'Alaska		Les trappeurs du Klondike / Plus qu'une semaine		Les montagnards / Une longue route		Les montagnards / Dans le sang		Les montagnards / Les hasards de l'hiver		Prêt au combat	Prêt au combat	De l'acier et du feu
ÉVASION	Bouffe en cavale / Creston et Nelson entre amis		Le wine show		Ben & Breakfast		Sur le pouce / Vers les iles Mingan		Sur le pouce / Sept-Iles et les environs		Le cuisinier rebelle prend l'air / Ireland: Dublin		Le wine show
ICI ARTV	Le temps d'une paix / Le départ pour les chantiers		Mission X / Dommage collatéral		Notre vie / Numéro 2		Notre vie / Numéro 3		Faits Divers		Le directeur de nuit		Enquêtes internes

Petites Annonces

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER VENTE

6663 Propriétés à revenus

JONQUIÈRE, 4 logements, belle rentabilité. 418 412-3578 ou 581 490-3578.

6684 Chalets à vendre

Chalet 4 saisons clef en main
Situé au lac Desprez sur la zec Bréboeuf à 3 h 20 de Québec et une heure de Chicoutimi. Accessible par Ferland Boileau ou St-Félix d'Otis.
Ameublement complet (incluant frigo, laveuse et four) compris. Internet, TV, Delco Honda 3000, tondeuse Honda, plaques solaires pour générer 3000 watts. Boite électrique pour appareilles ménagères. Eau courante du lac pour usage quotidien, puit pour eau potable. Réservoir à eau chaude à propane. Deux réservoirs à propane de 500 gallons chacun. Bois de chauffage. Le chalet bénéficie d'un spacieux patio et deux patios adjacents au quai, facilitant l'accès au lac. Cabane à chaloupe. Quatre-roues Honda (7500km). Chaloupe 14', moteur 15 hp. Champ d'épuration conforme (MRC). Construction sur pilotis (1990). Le lac peut accueillir un hydravion et un emplacement pour hélicoptère. Prix : $169,000. (principale : 28x36; loft : 12x12)
par courriel: loubert22@icloud.com

LAC JOBBERS ZEC La Boiteuse, 4 saisons 26x34, plaque solaire, eau potable avec source, chauffe-eau, remise, shed à bois, génératrice 2500 watts, poêle frigo propane, bonbonne 500 lb pleine, chaloupe avec moteur, solarium, 95,000$ négociable, Tél.: 418-548-5514.

LATERRIERE chalet 3 saisons, 2306 Portage-des-Roches Sud, 2 ch. meublé au complet, pas de voisins à proximité.Évaluation municipale 150,000.00$. Prix de vente: 79,000$.Tél.:418-543-8876 ou 418-817-0333.

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½

Neufs et rénovés
avec ascenseur

Semi-meublé, meublé ou non

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

3½, 4½, 5½

1 MOIS GRATUIT

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi
Disponibles immédiatement
Rénovés
Céramique et bois flottant

Tél.: 418-944-8580

4½, 3679 St-Léandre, Jonquière, insonorisé de qualité supérieure, libre, 610$, 2e étage, poss., de remise, 581 882-6009.

4½, ARVIDA, REZ-DE CH., 575$, non chauffé, 418 412-1626, 418 902-1717

4½ GRAND 2254 rue St-Charles, 1er étage, style condo, construction 2014, près des services, 2 stats et casier d'entreposage int., libre 1er juillet.. **750$/mois 418 944-9718**

4½, HAUT de maison, rue Jauffret, non ch., non écl., libre, 418-693-9182

5½ CHICOUTIMI LIBRE 1er juil.
916 de l'Écluse, 750$ non ch. ni écl., pl. et cuisine refaits 418 678-2960.

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 500$/mois
5½, à partir de 700$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 1-581-500-0303 (sans frais)

CHICOUTIMI 2 condos, 4½ pièces, un rez-de-ch. et un à l'étage, luxueux, 1 mois gratuit. rénovés. Jean-Guy: **418 540-1234.**

CHICOUTIMI 31/2, quartier St-Isidore, Rivière.-du-Moulin, 1er juillet. 418-549-4392.

CHICOUTIMI 4.1/2, haut de maison, chauffé, non écl. quartier Murdock, stationnement, près des serv., 1er juillet. Tél.:418-549-2710.

CHICOUTIMI 4½, 1e étage, 460$
non ch. non écl., libre imm. 418 690-2936

CHICOUTIMI, 4½, plusieurs secteurs, à partir 535$,Immeubles Belvedere 418-590-5005

CHICOUTIMI, 5½, 878 C, Hertel, secteur Côte De Réserve, 625$ juillet, 418 590-5005.

CHICOUTIMI-NORD, 1926 Roussel, 3½, libre imm., juillet gratuit, 530 $/mois. 581-235-1916

CHICOUTIMI-NORD, 4 1/2, frais peint, salle de bain rénovée. Demi sous-sol très éclairé. Disponible. 485$/mois. 418-815-1107

CHICOUTIMI NORD pour 50 ans et + 4½ entrée indépendante, pas d'escalier, patio et remise au 2001 boul. Tadoussac, 540$ non ch. ni écl., **418 545-8669**

CHICOUTIMI-NORD, très grand 4½, rénové, près arrêt autobus, 700$/mois, 418 543-1471.

Chicoutimi, rue Joseph Dandurand, style condo rez de ch., rénové, pas d'animaux, près des centres commerciaux, 700$, libre immé., 812-7027, 812-1947

JONQUIÈRE - 2 mois gratuit, 3½ et 4½, 2e étage, 360$ et 450$, remise, libres, frais peints, 418 547-6469

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE 3½, 575$ non chf., non écl, idéal peronne seule, 418 547-2035

JONQUIÈRE 4½ 1er étage, libre maintenant, eau chaude fournie, non ch. non écl., 490$, 418 547-2127 /418 557-2434

JONQUIERE 4½ meublé à neuf, superbe, luxueux, centre-ville, foyer gaz naturel, bois franc, très lumineux, toiles alternées, intercom, près des services, 1 300$ non ch./non écl., libre 1er nov. **418-591-0880**

JONQUIÈRE super 3½, idéal étudiant/ pers. seule, ch./écl., meublé, 800$, 418 591-0880

LATERRIÈRE grand 4½, 2e étage, ch. 13x11, armoires cuisine neuves, repeint, très propre, grand terrain arrière boisé, grand stat. déneigé, remise, libre, non ch., non écl.,Tél.: 418 817-3344 ou par courriel: jv@consultestation.com

LOGEMENT à louer 4 et 1/2
2353, rue St-Simon, Jonquière, G7X 6E4
Non ch., non écl., 450$ par mois.
Tél: 418-695-2943

RIVIÈRE-DU-MOULIN, 4½, 550$, demi-s/sol, stat., pas ch. ni écl., libre, 418-696-1992

ST-FULGENCE, rue Saguenay, 4½, rez-de-ch., non ch/écl., frais repeint et quelques rénovations, stat., 495$. 418-674-1402.

6767 Bureaux et locaux à louer

JONQUIERE rue St-Dominique, face Jean Coutu, ± 5,250 pi car. au rez-de-ch. et 1,500 pi car. à l'étage, superbe, entièrement rénové, libre imm. Tél. : 418 591-0880.

SPLENDIDES bureaux, 217/412/629 pi car., face arrondissement Jonquière, ch., écl., et 1 meublé, idéal professionnel, 418-591-0880

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6792 Peinture et décoration

PEINTURE, menus travaux de plastrage. Tél.:418-543-0008, 418-817-2844.

SERVICES PERSONNELS

6818 Ésotérisme et cartomancie

VOYANCE par don de la voyance
Tu as tes réponses, l'amour, travaille et santé.
30 ans d'expérience 418 548-5331

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À Alma ❤ 37 ans, Cheveux longs noirs, 165lbs de douce rondeur ❤ 581-230-7887

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h : 418 376-1274.

AURÉLY du Saguenay 26 ans, belle grande rousse, douce, délicieuse. Petits seins et fesses bombées. Satisfaction garantie ou argent remis. Tél.: 581-668-1085.

À VOIR, belle femme dans la trentaine, se déplace au Lac. Plaisir assuré. 418-818-9845.

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière. 418-550-0730

CHLOÉ 581-234-2506

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

LINGERIE nylon et cuir, baisers reçus 418-490-0070

EMPLOIS

6833 Possibilités d'affaires

PARCOURS DE PAIN POM, secteur Chicoutimi, vente avec camion 2017. 418-820-1259.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

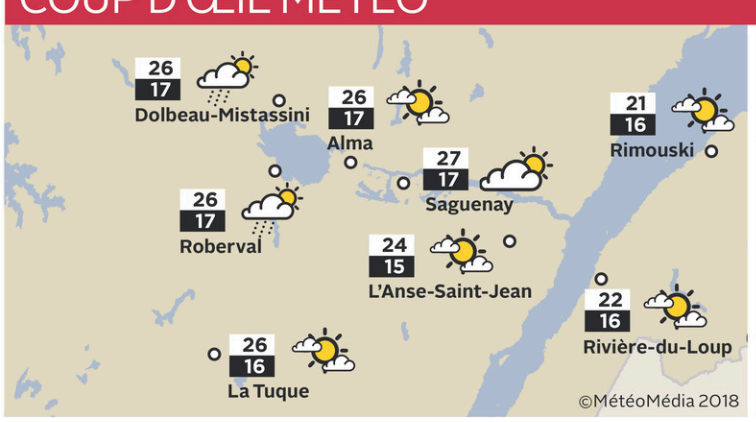

Demain
Max. 24
Min. 17
Faible pluie
Précipitations : 90 %
Vents légers

Dimanche
Max. 28
Min. 16
Ciel variable et risque d'orages faibles
Précipitations : 40 %
Vents légers

Lundi
Max. 31
Min. 20
Généralement ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Mardi
Max. 24
Min. 17
Nuageux avec risque d'orages
Précipitations : 70 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ensoleillé	20	15
Chibougamau	Pluie	21	16
Gaspé	Soleil	23	11
Gatineau	Variable	30	18
Îles-de-la-Mad.	Beau	18	14
Maniwaki	Variable	27	17
Montréal	Beau	30	21
Mont-Tremblant	Variable	27	18
Québec	Beau	28	18
Rimouski	Ensoleillé	21	16
Sept-Îles	Soleil	17	13
Sherbrooke	Ensoleillé	28	18
Tadoussac	Beau	20	15
Thetford Mines	Beau	26	15
Trois-Rivières	Beau	28	19
Val-d'Or	Pluie	20	17

LE SOLEIL

4h56 — 20h42
Durée du jour : 15h46

LA LUNE
Lever : 5h30 — Coucher : 21h15
19 juil. — 27 juil. — 04 août — 11 août

LE VENT
Vents légers

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
3h31	6	3h42	5,4
10h05	0	11h38	0,6
16h04	5,1	16h16	4,5
22h05	0,3	23h24	0,7

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

SECTEUR HAUT-DU-LAC :
St-Félicien, La Doré, Normandin, Dolbeau, Albanel et environs

SECTEUR LAC-ST-JEAN :
Roberval, Desbiens, Chambord, St-Prime, Lac-Bouchette

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

CHAUFFEUR (euse) classe 3 pour conduire camion 1 tonne Nacelle Boomtruck déchiqueteuse, essoucheuse, temps plein 20$/h. Excellente forme physique. 418-812-4689

COUTURIER (ÈRE) INDUSTRIELLE
Demandé avec exp., (de 1 à 6 mois), de 32 à 40h/sem., (saisonnier), salaire entre 12$ et 15$ selon emploi disp., maintenant, envoyer courriel à :
boulayauventbac@videotron.ca

JOURNALIER(E) nettoyage bâtiment agricole, en déplacement, non-fum., à partir de 600$ hebdo/net/minimum, 418 563-7997

JOURNALIER (ere) en foresterie, opère déchiqueteuse de branches, souches, terre, pelouse. Temps plein, 16$/h. Travaillant, excellente forme physique. 418-812-4689

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

RECHERCHE caissier(ère), Rôtisserie Thibeault. Tél.:418-690-8989, Samantha.

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot
avec ou sans voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien/ Progrès ★

À DOLBEAU

Bienvenue à tous!
(étudiants, adultes, retraités)

Contactez M. Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★
(100 copies)

ARVIDA

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★
(100 copies)

SAINT-COEUR-DE-MARIE

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

6851 Automobiles

ADIEU BAZOU 250$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 850$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

ATTENTION ATTENTION
Gravier concassé, sable, 16 tonnes, 105$ à Jonquière, 115$ Chicoutimi. Terre engraissée, 200$. 418 817-3630

AVIS/APPEL D'OFFRES

6873 Divers à vendre

CHIPPER de 4" marque McKissic, avec moteur Kohler de 12hp et démarreur électrique. Peut se remorquer derrière véhicule. Fabriqué aux É.-U. de qualité industrielle. Valeur à neuf de 4000$ US, laissé pour 1650$. Pour information supplémentaire : jour 673-4614 ou soir 673-3268

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jacques Simard, en son vivant résidant au 1236, rue d'Angoulème à Saguenay (Chicoutimi), Québec G7H 6P9, survenu le 11 mars 2018, un inventaire des biens du défunt a été fait par Danielle Simard, liquidatrice, reçu devant Me Josée Noël, notaire, à Saguenay, le 11 juillet 2018, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude Lajoie Lemieux Notaires, 138 rue Price Ouest, bureau 208, Saguenay (Chicoutimi), Québec G7J 1G8.

Donné ce 11 juillet 2018

Me Josée Noël, notaire

5324124

Ville de Saguenay

Avis public

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

À sa séance extraordinaire qui se tiendra le 31 juillet 2018 à 9 h à la salle Pierrette-Gaudreault, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, le conseil d'arrondissement de Jonquière statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

4564, chemin Saint-Isidore, Jonquière – DM-4117 (id-12899) demande une dérogation mineure visant à autoriser un agrandissement du bâtiment principal avec une marge avant de 5,19 mètres au lieu de 10 mètres et une marge latérale de 2,73 mètres au lieu de 3 mètres sur un immeuble situé au 4564, chemin Saint-Isidore, Jonquière.

Lot 4 838 635 cadastre du Québec – chemin de la Baie-des-Trèfles – DM-4118 (id-12903) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un bâtiment principal à une distance de 11,95 mètres de la ligne de propriété vers l'ouest et à une distance de 15,36 mètres de la ligne de propriété vers le nord, sur un terrain situé au chemin de la Baie-des-Trèfles, lot 4 838 635 cadastre du Québec, Lac-Kénogami à proximité du 2212, chemin de la Baie-des-Trèfles.

3739, boulevard du Royaume, Jonquière – DM-4119 (id-12915) demande une dérogation mineure visant à autoriser qu'un enclos pour conteneur soit situé à 0,76 mètre du bâtiment principal au lieu de 6 mètres et autoriser de ne pas avoir de zone tampon entre le stationnement un usage résidentiel, sur un immeuble situé au 3739, boulevard du Royaume, Jonquière à la condition suivante :

- Un plan d'aménagement montrant des mesures de mitigation afin de compenser les exigences de la zone tampon entre sa propriété et les propriétés voisines devra être approuvé par le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme avant l'émission du permis.

2866 à 2876, Place Davis, Jonquière – DM-4121 (id-12924) demande une dérogation mineure visant à autoriser une superficie d'affichage de 110 mètres carrés au lieu de 29,4 mètres carrés sur la façade Sud et autoriser qu'une enseigne soit installée sur la façade Est qui ne donne ni sur une rue et ni sur un stationnement, sur un immeuble situé au 2866 à 2876, Place Davis, Jonquière.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi QC G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone 418 698-3130.

SAGUENAY, le 13 juillet 2018.

L'assistante-greffière
ANNIE JEAN

5324085

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Nardy Micheline RESTAURANT CHEZ MINA 220, rue du Quai Saguenay (Québec) G0V 1T0 Dossier : 3 798 071	Augmentation de la capacité du permis de restaurant pour vendre	220, rue du Quai Saguenay (Québec) G0V 1T0
Complexe Funéraire Carl Savard inc. COMPLEXE FUNÉRAIRE CARL SAVARD 899, du chemin Sydenham Saguenay (Québec) G7H 2H4 Dossier : 2 801 611	Un Bar	899, du chemin Sydenham Saguenay (Québec) G7H 2H4

Québec

5323832

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2018-288
RÉFECTION PARTIELLE DE L'ENVELOPPE DU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE PHASE III

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la troisième phase de la réfection de l'enveloppe extérieure du quartier général du Service de la sécurité publique de l'arrondissement de Jonquière.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse **www.seao.ca** ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1182852), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes.*

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 13 août 2018 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc.: 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. c-B-1.1).

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce treizième jour du mois de juillet deux mille dix-huit.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5324303

LOTO QUÉBEC

RÉSULTATS DU : MERCREDI 11 JUILLET 2018

lotoquebec.com/loteries

Lotto 6/49 + 50 X 2 000 $ GARANTI : 09 10 28 30 36 43 — compl. 40

Consultez les résultats des **super mercredis** du Lotto 6/49 à loto-quebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

Québec 49 : 09 10 28 30 36 43 — compl. 40

Extra : 9009546

Tout ou rien : 01 02 03 05 06 07 08 13 15 19 20 22

Quotidienne : 2 94 3 262 4 0243

Lotto Poker : 2♡ 2♣ 4♣ 8♢ 9♡

Banco — **Turbo x 2**

03 07 09 14 15
16 17 20 29 35
38 39 44 46 49
50 51 56 58 62

Sprint 6 : 18 20 22 34 43

Lotto 6D : 2 5 5 5 5 4 6 1

Triplex : 05 16 21 32 39

Astro : Jour - Mois - Année - Signe — 08 JUILLET 01 BALANCE

Lotto MAX + MAXMILLIONS : Ce soir, 60 MILLIONS $ + 22 LOTS DE 1 MILLION $ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5321377

6873 Divers à vendre

SUPERBE ÉRABLIÈRE FAMILIALE de 400 entailles, située à Falardeau, sur lot de 2,7 hectares. Accessible en véhicule ou VTT l'été, et en motoneige l'hiver. Bâtiments reconstruits en 2010 comprenant: cabane de 16 x 32, abri à bois de 10x12, toilette sèche, abri tempo 12x24. Évaporateur Faucher de 2x7, réservoir et acc. en Stainless. Ameublement, fournaise à l'huile et autres équipements pour récolte inclus. Excellent territoire de chasse à l'orignal ou petite chasse. Prix demandé 46,500$ Tél. 673-4614 ou 673-3268 (soir)

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/SÉCHEUSES standard et mini, cuisinière, réfrig., poêle, congélateur., mini sécheuse. 418 690-4579, 418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS DE CHAUFFAGE, bois franc mélangé «Pro-Forêt». 95$/la corde livrée partout au Saguenay. 418-673-3161.

BOIS de chauffage, bouleaux, (érables, merisiers à l'occasion), 16po., fendu et livré, Saguenay, 95$ la corde, 581-306-2430

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

FAVEURS OBTENUES

Merci Mon Dieu. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

R.G.J.

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

PRIÈRE INFAILLIBLE A LA VIERGE

Fleur toute belle du Mont Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère, O Sainte-Marie, mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici votre demande), Personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée.

D.B.

UN ÉVÉNEMENT À SOULIGNER?

CARNET MONDAIN

- BONNE FÊTE
- ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
- MARIAGE
- GRADUATION
- MESSAGE PERSONNEL
- GÉNÉRATIONS
- VOEUX
- SYMPATHIE
- VALENTIN

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

LES PETITES ANNONCES

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

- VÉHICULES
- HABITATIONS
- LOGEMENTS

AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN (Mme Rita Tremblay)

Le 11 juillet 2018, est décédée à la Villa de Montfort, à l'âge de 97 ans et 4 mois, Mme Rita Tremblay (Asselin), épouse de feu M. Cyrille Asselin, demeurant à la Villa de Montfort, Jonquière, autrefois rue St-Alexandre, Jonquière.

La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 15 juillet 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 16 juillet 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 16 juillet 2018 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Rita Tremblay et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Albertine Girard et de feu M. Tancrède Tremblay.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline Asselin (feu Ralph Mullen), Yvon, Denis, Michel (Jocelyne Miousse), Marc (Linda Jomphe), Lola (Guy Roy), François, Martin (Christine Pedneault). Elle était aussi la mère de: feu Nicol Asselin (Louise Caron), feu Clairette (Robert Thompstone). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Alexandre, Patrick, Mathieu (Mourad), Caroline (Mario), Jean-Philippe (Marie-Eve), Éric (Cynthia), Geoffrey (Marilyn), Annie-Claude (Jérôme), Lori, Guillaume, Simon (Sophie), Audrey (Nicolas), David (Isabelle), Ann-Marie (Patrick), Chloé (Richard), Thiéry (Mélissa) et Frédérique; ses arrière-petits-enfants: Justin, Joliane, Mathis, Maelie, Justin, Hubert, Élyanne, Romane, Marine, Félix, Vincent, Adriana, Alicia, Anaïs, Flavie et Gloria; ses soeurs et frères: Bernadette Tremblay (feu Roland Asselin), Jean-Eudes (Rose-Hélène Tremblay), Céline (feu Henri Gagnon), Micheline (feu Jean-Rock Perron), Roland (Monique Drapeau). Elle était la soeur de: feu Germaine Tremblay (feu Roméo Boudreault), feu Fernande (feu François Boudreault), feu Lucien (feu Raymonde Mailloux), feu Gérard (feu Thérèse Asselin), feu Marie-Paule (feu Joseph-Henri Morin), feu Maurice (Dolorès Audet), feu Henri (Gisèle Beaudoin), feu Madeleine (feu Fernand Audet); la belle-soeur de: feu Gabrielle Asselin (feu Antonio Ratthé), feu Mariette, feu Walter (feu Jeanne D'Arc Girard), feu Raoul (Françoise Tremblay), feu Roland (Bernadette Tremblay), Rose-Hélène (Gilles Delisle), Myrtha (Vincent Girard). Elle laisse aussi dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Elle faisait partie des Filles d'Isabelle et de l'Afeas depuis plusieurs années. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation de ma vie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BASQUE (Mme Monique Roy)

Le 11 juillet 2018, est décédée à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 84 ans et 8 mois, Mme Monique Roy (Basque), épouse de M. Roger Basque, demeurant rue Rachelle, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le dimanche 15 juillet 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 16 juillet 2018 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le lundi 16 juillet 2018 à 14 h à l'église St-Mathias. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Monique Roy et les cendres seront inhumées au cimetière Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Lucille Bolduc et de feu M. Léo Roy.

Outre son époux, M. Roger Basque, elle laisse dans le deuil ses enfants: Daniel Basque, Luc et sa belle-fille Danielle Duperré, Nathalie; ses frères et sa soeur: Mario Roy (feu Renée Gauthier, Doris Tremblay), Ruth (feu Robert Lespérance, Noël Tremblay), Michel (Nicole Desjardins). Elle était aussi la soeur de: feu Guy Roy, feu Gaétan (feu Yvette Lapierre), feu Renald; la belle-fille de feu Mme Marie-Rose Côté et de feu M. Théodore Basque; la belle-soeur de: feu Lionel Basque (Rose-Yvette Blanchette), feu Raymond, Laurence (feu Réjean Boily), Guy (Réjeanne Blackburn), feu Denis (Micheline Gauthier), André (Édith Bégin), Louise, Diane (Vincent Gonzalez), feu Aline, feu Michel, feu Joseph, feu Louisette. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison Notre-Dame du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHER (M. Rémi)

Le 11 juillet 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 64 ans et 11 mois, M. Rémi Boucher, époux de feu Mme Estelle Tremblay, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de Mme Gertrude Duchesne et de feu M. Louis-Aurèle Boucher. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 17 juillet 2018, de 10 h à 16 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le mardi 17 juillet 2018 à 16 h à la chapelle de la 5e saison, Complexe funéraire Ste-Claire. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au Mausolée/Columbarium St-François-Xavier. Outre sa mère, Mme Gertrude Duchesne et sa compagne de vie, Mme Nicole Blackburn, il laisse dans le deuil ses petits-enfants: Maxime Lapointe, Marissa Roposo et Théo Roposo; ses frères et ses soeurs: Carole Boucher (Claude Fillion), Olivier (Nicole Simard), André (Johanne Tremblay) et Christine (Charles Tremblay); sa belle-soeur Diane Tremblay. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

BEAUDOIN (Mme Fernande)

Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 11 juillet 2018, à l'âge de 90 ans et 9 mois, Mme Fernande Beaudoin, fille de feu M. Napoléon Beaudoin et de feu Mme Albertine Tremblay, demeurant à Saint-Félicien. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le dimanche 15 juillet 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le lundi 16 juillet 2018 à 14 h 30 à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation suivra au cimetière de Saint-Félicien.

Elle était la soeur de: feu Lucienne Beaudoin (feu Réal Laflamme), feu Rose-Alba Beaudoin (feu Lucien Marceau), feu Arthur Beaudoin (feu Jeannine Simard), feu Domithilde Beaudoin (feu Léo Tremblay), feu René Beaudoin (feu Jeannette Soutière), feu Laurent Beaudoin (feu Jacqueline Simard), feu Lorenzo Beaudoin, Marie-Claire Beaudoin, Jacques Beaudoin (Lucie Carrier), Paul Beaudoin et feu Gisèle Beaudoin (feu Henri-Paul Théberge).

Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450 rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

COULOMBE (Mme Louiselle Painchaud)

Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 9 juillet 2018, à l'âge de 73 ans et 11 mois, Mme Louiselle Painchaud, épouse de feu M. Georges-Aimé Coulombe, demeurant à La Doré. Elle était la fille de feu M. Onésime Painchaud et de feu Mme Marie-Claire Gagnon. La famille accueillera les parents et amis au

salon funéraire de La Doré
sous la direction de la
Maison Marc Leclerc Ltée

le dimanche 15 juillet 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 16 juillet 2018 à 10 h 30 à l'église de La Doré. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de La Doré.

Elle laisse ses filles: Claudy (Yves Archambeault) et Martine (Dany Gagné) ainsi que ses petits-enfants: Lenny Archambeault, Frédérique et Joël Gagné.

Elle était la soeur de: Marcel (Rosange Talbot), Georges-Émile (Bérangère Laprise), Jeannine, Hélène (Jacques Asselin), Florent (feu Paulette Duchesne) et Marc; la belle-soeur de: Solange Coulombe (feu Léonce Jobin), feu Charles-Édouard Coulombe (Huguette Théberge), feu Marcel Coulombe (Marguerite Belleau), Jenest Coulombe (Bérangère Bélanger), Jean-Noël Coulombe (Madeleine Fortin), Gaétan Coulombe (Nina Doucet), Carmen Coulombe (Normand Bilodeau), Fleur Coulombe (Alain Simard), Normande Coulombe (Roger Germain), feu Robert Coulombe, feu Normand Coulombe et Herline Coulombe (Richard Hudon). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923 rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121
www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

CHARRON (M. Chantal)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 7 juillet 2018, à l'âge de 55 ans, M. Chantal Charron, conjoint de Mme Claire-Hélène Riverin, demeurant à La Baie. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 à 15 h

à l'église St-Alphonse
La Baie

Il était à l'emploi de Métal Fergus de Chicoutimi depuis de nombreuses années.

Il était le fils de feu M. Onésime Charron et de feu Mme Marguerite André.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Mme Claire-Hélène Riverin; son frère et ses soeurs: Hélène Charron (Réal Simard), Clément (Jacinthe Boivin), Jeanne (Serge Guérin), Christine (Martial Lavoie); sa filleule Myriam Charron (Martin Langlois); sa belle-fille Geneviève Bédard (Carl Dionne); ses beaux-frères et belles-soeurs: Christiane Riverin, Pierre-Antoine (Louise Provencher), Richard (Nadine Maltais), Marie-Josée; ses neveux et sa nièce: feu Patrick Lavoie, Julie Charron (Patrick Émond), Michel Lavoie (Nadia Boudreault), Maxime Guérin (Gabrielle Lamonde); ses petits-neveux et petites-nièces: Émile, Matthias, Léonie, Charles, Misaël et Béatrice.

Il laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis ainsi que ses collègues de travail.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire des dons à la Société canadienne du cancer à: cancer.ca

Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Chantal Charron et partager un souvenir, visitez notre site

www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

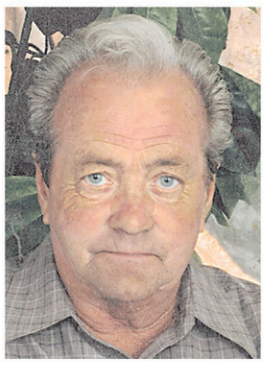

JEAN (M. Rock)

Le 10 juillet 2018, est décédé à Chicoutimi, à l'âge de 75 ans et 4 mois, M. Rock Jean, fils de feu M. René Jean et de feu dame Marie-Jeanne Brisson, époux de dame Marie-Luce Tremblay, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le samedi 14 juillet 2018 de 9 h à midi et de 13 h à 15 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 14 juillet 2018 à 15 h, à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Jean a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Outre son épouse, dame Marie-Luce Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: Francine Jean (Mathieu Legault), Martine (Harold Gilbert) et Evens (Nataly Daigle); ses petits-enfants: Jolianne Legault, Félix-Antoine Legault, Julyette Jean et Mattis Jean. Il était le frère de: feu Jean-Yves Jean (Claudette Guérin), Solange (Vincent Gagnon), feu Noëlla (feu Jean-Marc Girard), feu Adrienne (feu Gratien Ménard), Madeleine (feu Laurent Larouche), feu Nicol, feu Fernand (Lise Girard), Marie-Claire (Raynald Plante) et Lucette (Ruth Noël). Il était le beau-fils de feu Aimé Tremblay et de feu Marie-Blanche Bélanger (feu Maurice Gagnon). Il était le beau-frère de: feu Adrien Tremblay (Mariette Tremblay), feu Adrienne (Eudore Bouchard), feu Yvon (Reinette Bouchard), Étiennette (Magella Caron), Claudette (feu Guy Plourde), Jean-Marie, feu Gilles (Rachel Jean), Ginette (Réal Néron) et Yvonnette (Serge Angers). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, ainsi que parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 152 rue Racine Est, Chicoutimi, Québec, G7H 5B7. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Rock Jean, visitez le site
www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

LAVERDIÈRE (M. Claude)

Est décédé dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 12 juillet 2018, à l'âge de 79 ans et 1 mois, M. Claude Laverdière, époux de Mme Cécile Caron, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Aimé Laverdière et de feu Mme Ludivine Gagnon. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 15 juillet 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 16 juillet 2018 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval.

Outre son épouse Mme Cécile Caron, il laisse ses enfants: Johnny (Suzane Simard) et Martine (Benoît Bolduc); ses petits-enfants: Étienne Bolduc, Laurie Bolduc (Jean-Daniel Privé), Justin Bolduc, Marie-Christine Bolduc, Gabrielle Laverdière, Érika Laverdière, Mathis Bolduc ainsi que son petit-fils à venir Antoine.

Il était le frère de: Odoric (Monique Gagnon), feu Marc, feu Réjeanne (feu Normand Cayouette) et feu Gaston; le beau-frère de: Yvon Caron (Brigitte Morency), Réal Caron (Jeannine Tremblay), feu Denise Caron (feu Claude Binet), Roger Caron (Pâquerette Tremblay), Jean-Paul Caron (Louise Duchesne), Louisette Caron (Jean-Marie Tremblay), Ginette Caron (Guy Boivin) et Mario Caron. Également, il laisse ses filleuls: Claude Cayouette et Annie Tremblay, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Il était Chevalier de Colomb.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450 rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

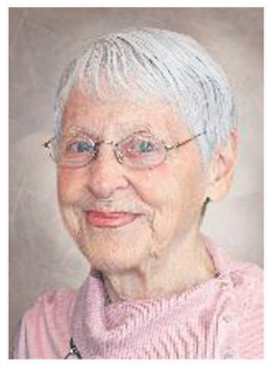

SIMARD (Mme Jeanne-Ita dite "Juanita")

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Jonquière, le 3 juillet 2018, à l'âge de 83 ans et 10 mois, Mme Jeanne-Ita Simard, épouse de M. Normand Girard, demeurant à Lac-Kénogami. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 13 juillet 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le samedi 14 juillet 2018, le salon ouvrira de 9 h à 10 h 30. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel et Fils. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel et Fils.

Elle était la fille de feu M. Wilfrid Simard et de feu dame Bertha Guérin (2es noces feu M. Ernest Néron).

Outre son époux M. Normand Girard, elle laisse dans le deuil ses deux filles: Sylvie et Marcelle Girard; ses frères et soeurs: feu Raymond-Marie Simard (Danielle Gauthier), feu Monique (feu Yvon Simard), feu Mona, Micheline, Jean Néron (Lisette Gagné), Francine (Roger Martin); sa belle-soeur feu Denise Girard.

Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Simard et partager un souvenir, visitez notre site

www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils — Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MUNGER (Mme Simonne Bilodeau)

Le 11 juillet 2018, est décédée à Jonquière, à l'âge de 99 ans et 4 mois, Mme Simonne Bilodeau, fille de feu M. Adélard Bilodeau et de feu dame Rose-Anna Bouchard, épouse de feu M. Lionel Munger, demeurant à Jonquière. La famille recevra les condoléances le dimanche 15 juillet 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 16 juillet 2018 à compter de 8 h 30 à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le lundi 16 juillet 2018 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Rolande Munger, Jean-Claude (Yolande Vallée), feu Robert, Réjean (Linda Pelletier), Claudette (Marcel Chouinard), feu Réal, Ghislain (Christine Truchon) et Sylvain; ses petits-enfants: Émilie et sa mère Carole Boissonneault, Michel, Sabrina, Bianca, André, Daniel, Claudine, Steven, Mélissa, Marie-Ève et leur mère Guylaine Munger; ses arrière-petits-enfants: Camille, Chloé, Alexandra, William, Jade, Madison, Alek, Zack, Milan, Laly, Cédrick, Vincent, Laurie-Ève, Félix, Léa-Rose, Rosalie et Thomas. Elle était la soeur de: feu Délia Bilodeau (feu Rosaire Taillon), feu Simon (feu Thérèse Arnaud), feu Paul (feu Rita Taillon), feu Cyrille (Jeannine Plamondon), feu Victor (feu Marie-Anna Delaunière), feu Gertrude (Lucien Boily), feu Luc (Clémence Lamontagne), Jean (Denise Giguère), feu Lucie-Anna (feu Paul Martel), Émilien (Pâquerette Ouellet) et feu Conrad (Gaétane Leclerc). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Munger ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma au 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Simonne Bilodeau, visitez le site

www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

CHALLENGE FRANÇOIS BEAUMONT

Un nouveau volet par équipe voit le jour au Triathlon du fjord

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

En même temps que le Triathlon du fjord à La Baie, samedi, le Challenge François Beaumont verra officiellement le jour.

Ce nouveau volet par équipe permet aux dirigeants du Club Endurance du Fjord de faire une pierre deux coups. D'abord, l'activité permet d'honorer François Beaumont, décédé l'an dernier d'un foudroyant cancer du côlon à l'âge de seulement 36 ans. Malgré la maladie, le Jonquiérois et athlète accompli avait occupé la présidence du Club Endurance du Fjord pendant un an.

Le Challenge François Beaumont est organisé conjointement avec Leucan. Sur le prix d'inscription de 300 $ par équipe, 100 $ sera remis à l'organisation régionale de lutte contre le cancer et des employés agiront comme bénévoles, samedi. Le père de François Beaumont, Alain, agira comme président d'honneur de cette première édition à laquelle il assistera et la famille fera un don à Leucan. Une quinzaine d'équipes ont confirmé leur présence, dont quelques-unes au cours des dernières heures. Il est encore possible de s'inscrire sur place vendredi soir au Pavillon des croisières, que ce soit en équipe ou individuellement pour l'une des nombreuses distances.

« On a une belle réponse avec des équipes de Jonquière, Chicoutimi La Baie et des commerces différents. Les gens ont bien embarqué », fait valoir le président du Club Endurance du Fjord, Jonathan Tremblay, qui a succédé à François Beaumont à la tête du club.

De plus, le défi en équipe permet d'assurer une relève dans le triathlon et particulièrement pour l'événement baieriverain, qui traîne de la patte depuis quelques années.

« L'an dernier, on a eu à peine 100 personnes. Ce n'est pas assez pour être rentable », admet Jonathan Tremblay, mentionnant du même souffle que l'autre événement de l'organisation, à Jonquière, attire autour de 250 personnes en début de saison. Une autre épreuve d'envergure provinciale aura lieu simultanément, samedi, du côté de Magog.

Le responsable rappelle que les coûts pour la sécurité des participants et les équipements sont importants. « Un triathlon, c'est plus d'organisation qu'une épreuve de course à pied ou de vélo régionale standard. On a trois sports à gérer », évoque Jonathan Tremblay, ayant bon espoir d'une température clémente.

Le départ de l'épreuve reine du triathlon olympique sera donné à 9 h samedi matin, suivi de la distance sprint et des équipes à 9 h 30.

Simon Beaudry, Normand Vachon, Jonathan Tremblay et Sabin Brisson font partie du comité organisateur du Triathlon du fjord, qui aura un volet par équipe, cette année, soit le Challenge François Beaumont. — PHOTO COURTOISIE

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	66	29	,695	—	—	10-0	G-10	32-12	34-17
New York	61	31	,663	3½	—	7-3	G-2	33-13	28-18
Tampa Bay	48	44	,522	16½	9½	7-3	G-5	26-17	22-27
Toronto	42	50	,457	22½	15½	3-7	P-2	24-25	18-25
Baltimore	26	68	,277	39½	32½	2-8	P-2	14-32	12-36

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	50	42	,543	—	—	5-5	P-1	29-18	21-24
Minnesota	41	49	,456	8	15½	6-4	G-1	26-21	15-28
Detroit	40	55	,421	11½	19	3-7	P-4	25-23	15-32
Chicago	31	61	,337	19	26½	3-7	G-1	17-28	14-33
Kansas City	26	66	,283	24	31½	1-9	P-1	11-35	15-31

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	62	34	,646	—	—	7-3	P-2	30-20	32-14
Seattle	58	35	,624	2½	—	6-4	G-1	31-17	27-18
Oakland	53	41	,564	8	5½	7-3	G-2	24-21	29-20
Los Angeles	47	46	,505	13½	11	5-5	P-1	23-23	24-23
Texas	40	54	,426	21	18½	2-8	P-3	19-28	21-26

Mercredi 11 juillet
Detroit 2 Tampa Bay 4
Kansas City 5 Minnesota 8
N.Y. Yankees 9 Baltimore 0
Texas 2 Boston 4
Oakland 8 Houston 3
Seattle 3 L.A. Angels 0
Interligue
Cincinnati 4 Cleveland 19
St. Louis 0 Chi. White Sox 4
Jeudi 12 juillet
Oakland 6 Houston 4
N.Y. Yankees 7 Cleveland 4
Toronto 4 Boston 6
Tampa Bay au Minnesota, 20h10.
Seattle à L.A. Angels, 22h07.
Interligue
Philadelphie 5 Baltimore 4
Vendredi 13 juillet
Texas à Baltimore, 19h05.
N.Y. Yankees à Cleveland, 19h10.
Toronto à Boston, 19h10.
Detroit à Houston, 20h10.
Tampa Bay au Minnesota, 20h10.
Kansas City à Chi. White Sox, 20h10.
Samedi 14 juillet
Toronto à Boston, 13h05.
Tampa Bay au Minnesota, 14h10.
Kansas City à Chi. White Sox, 14h10.
Detroit à Houston, 16h10.
N.Y. Yankees à Cleveland, 19h15.
Texas à Baltimore, 19h15.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Philadelphie	52	40	,565	—	—	7-3	G-1	30-16	22-24
Atlanta	51	40	,560	½	—	4-6	G-1	24-18	27-22
Washington	47	46	,505	5½	5	5-5	G-1	22-24	25-22
Miami	39	56	,411	14½	14	5-5	G-1	21-27	18-29
New York	37	54	,407	14½	14	4-6	P-1	17-31	20-23

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	55	39	,585	—	—	6-4	P-2	30-18	25-21
Chicago	52	38	,578	1	—	7-3	P-1	28-15	24-23
St. Louis	47	44	,516	6½	4	5-5	P-1	23-22	24-22
Pittsburgh	44	49	,473	10½	8	4-6	G-2	25-24	19-25
Cincinnati	41	52	,441	13½	11	6-4	P-1	21-26	20-26

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Arizona	51	43	,543	—	—	4-6	P-2	26-23	25-20
Los Angeles	50	42	,543	—	1½	7-3	G-1	26-23	24-19
San Fran.	49	46	,516	2½	4	4-6	G-1	30-17	19-29
Colorado	48	45	,516	2½	4	7-3	G-2	20-23	28-22
San Diego	40	55	,421	11½	13	3-7	P-1	20-27	20-28

Mercredi 11 juillet
Washington 0 Pittsburgh 2
Chi. Cubs 4 San Francisco 5 (13)
Philadelphie 0 N.Y. Mets 3 (10)
Milwaukee 4 Miami 5 (12)
Arizona 2 Colorado 19
L.A. Dodgers 4 San Diego 2
Toronto 5 Atlanta 9
Jeudi 12 juillet
Arizona 1 Colorado 5
Milwaukee 3 Pittsburgh 6
Washington 5 N.Y. Mets 4
Dodgers à San Diego, 22h10.
Vendredi 13 juillet
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05.
Washington à N.Y. Mets, 19h10.
Philadelphie à Miami, 19h10.
Arizona à Atlanta, 19h35.
Cincinnati à St. Louis, 20h15.
Chi. Cubs à San Diego, 22h10.
Seattle au Colorado, 20h40.
L.A. Angels à L.A. Dodgers, 22h10.
Oakland à San Francisco, 22h15.
Samedi 14 juillet
Milwaukee à Pittsburgh, 12h35. (2)
Arizona à Atlanta, 16h10.
Cincinnati à St. Louis, 16h10.
Washington à N.Y. Mets, 16h10.
Philadelphie à Miami, 16h10.
Chi. Cubs à San Diego, 22h10.
Angels à Dodgers, 19h15.
Seattle au Colorado, 21h10.
Oakland à San Francisco, 22h05.
Dimanche 15 juillet
Washington à N.Y. Mets, 13h10.
Philadelphie à Miami, 13h10.
Arizona à Atlanta, 13h35.
Milwaukee à Pittsburgh, 13h35.
Cincinnati à St. Louis, 14h15.
Chi. Cubs à San Diego, 16h10.
Seattle au Colorado, 15h10.
Oakland à San Francisco, 16h05.
Angels à L.A. Dodgers, 16h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Betts Bos.	74	288	75	100	,347
Altuve Hou.	95	378	62	126	,333
Martínez Bos.	88	340	68	113	,332
Segura Sea	86	356	63	117	,329
Trout L.A.A.	93	322	68	101	,314
Machado Bal.	92	356	46	111	,312
Simmons L.A.A.	82	305	43	95	,311
Duffy T.B.	76	300	30	93	,310
Brantley Cle.	80	328	50	101	,308
Castellanos Det.	91	367	53	112	,305

Points produits — Martínez, Bos., 79; Ramírez, Cle., 66; Haniger, Sea, 65; Encarnación, Cle., 63; Davis, Oak, 63; Machado, Bal., 63.
Circuits — Martínez, Bos., 28; Ramírez, Cle., 27; Lindor, Cle., 25; Trout, L.A.A., 25; Judge, N.Y.Y., 25; Machado, Bal., 23.
Victoires — Severino, N.Y.Y., 14; Kluber, Cle., 12; Snell, T.B., 12; Rodríguez, Bos., 11; Porcello, Bos., 11; Morton, Hou., 11.
Retraits au bâton — Sale, Bos., 188; Bauer, Cle., 168; Verlander, Hou., 160; Paxton, Sea, 154; Morton, Hou., 146.
Victoires protégées — Diaz, Sea, 36; Kimbrel, Bos., 28; Chapman, N.Y.Y., 24; Treinen, Oak, 23.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Gennett Cin.	89	340	58	111	,326
Markakis Atl.	91	360	55	116	,322
Almora Jr. Cubs	85	271	47	86	,317
Freeman Atl.	91	351	57	110	,313
Kemp L.A.D.	88	284	42	89	,313
Suárez Cin.	76	285	47	89	,312
Arenado Col.	86	331	61	103	,311
Aguilar Mil.	82	259	48	80	,309
Dickerson Pit.	82	309	37	95	,307
Martinez Stl.	85	312	35	94	,301

Points produits — Suárez, Cin., 69; Aguilar, Mil., 68; Arenado, Col., 66; Báez, Cubs, 66; Story, Col., 63; Markakis, Atl., 60; Freeman, Atl., 60;.
Circuits — Aguilar, Mil., 24; Arenado, Col., 23; Harper, Wash., 22; Muncy, L.A.D., 21; Goldschmidt, Ari., 21; Albies, Atl., 20.
Victoires — Nola, Phi., 12; Scherzer, Wash., 11; Lester, Cubs, 11; Godley, Ari., 10; Mikolas, Stl., 10; Greinke, Ari., 9.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 180; Degrom, N.Y.M., 149; Corbin, Ari., 146; Nola, Phi., 126.
Victoires protégées — Davis, Col., 25; Jansen, L.A.D., 25; Hand, S.D., 24; Boxberger, Ari., 22; Doolittle, Wash., 22.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	34	18	,654	—
Québec	32	19	,627	1½
Rockland	28	24	,538	6
New Jersey	26	25	,510	7½
Trois-Rivières	26	25	,510	7½
Ottawa	22	29	,431	11½
Salina Stockade	3	15	,167	—
Hollywood	1	8	,111	—
Rép Dominicaine	0	9	,000	—

Lundi 9 juillet
Sussex County 7 Ottawa 8
Québec 1 Trois-Rivières 0
Mardi 10 juillet
New Jersey 7 Rockland 1
New Jersey 1 Rockland 3
Sussex County 2 Ottawa 1
Québec 9 Trois-Rivières 10
Mercredi 11 juillet
Rockland 5 New Jersey 4
Sussex County 5 Ottawa 3
Québec 5 Trois-Rivières 6
Jeudi 12 juillet
New Jersey 3 Sussex County 4
Ottawa 6 Trois-Rivières 8
Rockland 5 Québec 8
Vendredi 13 juillet
Rockland à Québec, 19h05.
New Jersey à S County, 19h05.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
Samedi 14 juillet
Sussex County à New Jersey, 18h05.
Rockland à Québec, 18h05.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
Dimanche 15 juillet
Rockland à Québec, 13h05.
Ottawa à Trois-Rivières, 13h05.
New Jersey à Sussex County, 16h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	18	10	,643	—	G-1	5-5
Saguenay	13	10	,565	2½	G-1	5-5
Trois-Rivières	15	15	,500	4	G-2	5-5
Charlesbourg	12	21	,364	8½	P-1	4-6

Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	18	8	,692	—	G-1	8-2
Gatineau	19	9	,679	—	G-7	9-1
Saint-Eustache	14	11	,560	3½	P-1	4-6
Laval	12	16	,429	7	P-5	1-9
Repentigny	8	20	,286	11	P-2	5-5

Section Vertdure

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Longueuil	18	10	,643	—	P-1	4-6
LaSalle	12	12	,500	4	G-3	4-6
Granby	14	18	,438	6	P-2	4-6
Coaticook	6	24	,200	13	G-1	3-7

Section Baseball Québec

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC-18U	14	10	,583	—	G-2	6-4
ABC-16U	14	12	,538	1	G-1	6-4

Mardi 10 juillet
Laval 2 Saint-Eustache 5
Coaticook 9 Granby 4
Gatineau 10 Repentigny 8
Mercredi 11 juillet
Montréal 9 Laval 1
Saint-Eustache 1 Gatineau 2
Granby 0 LaSalle 3
Jeudi 12 juillet
LaSalle 10 Longueuil 2
Gatineau 5 Montréal 1
Vendredi 13 juillet
ABC-18U à Granby, 19h30.
Repentigny à Laval, 19h30.
Samedi 14 juillet
Québec à Trois-Rivières, 13h.
LaSalle c. ABC-18U, 14h.(2)
Longueuil à Saguenay, 16h. (2)
Laval à Montréal, 19h.
Dimanche 15 juillet
Coaticook à Saguenay, 14h. (2)
Québec à Montréal, 14h. (2)
ABC-16U à LaSalle, 14h.
Repentigny à Gatineau, 16h. (2)
Trois-Rivières c. ABC-18U, 19h.
Lundi 16 juillet
Laval à Longueuil, 19h30.
Saint-Eustache c. ABC-16U, 19h30.

LBMQ

SENIOR QUÉBÉCOIS

	G	P	Moy.	Diff.	Pp	Pc
St-Jean	15	4	,789	-	163	95
Coaticook	13	8	,619	3	125	103
Montréal	10	7	,588	4	114	104
Acton Vale	10	8	,556	4½	121	71
Thetford Mines	9	8	,529	5	106	91
Victoriaville	10	11	,476	6	80	113
St-Jérôme	7	10	,412	7	82	87
Ottawa	4	7	,300	7	75	77
Sherbrooke	6	12	,333	8½	101	141
Shawinigan	5	14	,263	10	75	154

Mercredi 11 juillet
Ottawa 18 Montréal 15
Jeudi 12 juillet
Acton Vale vs Montréal, 20h
Victoriaville vs Thetford Mines, 20h
Vendredi 13 juillet
Coaticook vs Sherbrooke, 20h

SOCCER

COUPE DU MONDE

EN RUSSIE

GROUPE A

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Uruguay	3	3	0	0	5	0	9
Russie	3	2	1	0	8	4	6
Arabie Saoudite	3	1	2	0	2	7	3
Egypte	3	0	3	0	2	6	0

GROUPE B

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Espagne	3	1	0	2	6	5	5
Portugal	3	1	0	2	5	4	5
Iran	3	1	1	1	2	2	4
Maroc	3	0	2	1	2	4	1

GROUPE C

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
France	3	2	0	1	3	1	7
Danemark	3	1	0	2	2	1	5
Pérou	3	1	2	0	2	2	3
Australie	3	0	2	1	2	5	1

GROUPE D

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Croatie	3	3	0	0	7	1	9
Argentine	3	1	1	1	3	6	4
Nigéria	3	1	2	0	3	3	3
Islande	3	0	2	1	2	5	1

GROUPE E

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Brésil	3	2	0	1	5	1	7
Suisse	3	1	0	2	5	4	5
Serbie	3	1	2	0	2	4	3
Costa Rica	3	0	2	1	2	5	1

GROUPE F

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Suède	3	2	1	0	5	2	6
Mexique	3	2	1	0	3	4	6
Corée du Sud	3	1	2	0	3	3	3
Allemagne	3	1	2	0	2	4	3

GROUPE G

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Belgique	3	3	0	0	9	2	9
Angleterre	3	2	1	0	8	3	6
Tunisie	3	1	2	0	5	8	3
Panama	3	0	3	0	2	11	0

GROUPE H

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Colombie	3	2	1	0	5	2	6
Japon	3	1	2	1	4	4	4
Sénégal	3	1	1	1	4	4	4
Pologne	3	1	2	0	2	5	3

DEMI-FINALES
Mardi 10 juillet
France 1 Belgique 0
Mercredi 11 juillet
Croatie 2 Angleterre 1
Samedi 14 juillet
Belgique vs Angleterre, 11h
Dimanche 15 juillet
Croatie vs France, 11h

TENNIS

WIMBLEDON

À WIMBLEDON, ANGLETERRE
DAMES
Simple - Demi finale
Angelique Kerber (11), Allemagne, bat Jelena Ostapenko (12), Lettonie, 6-3, 6-3.
Serena Williams (25), États-Unis, bat Julia Goerges (13), Allemagne, 6-2, 6-4.

GOLF

PGA

JOHN DEERE CLASSIQUE

Silvis, Illinois

Steve Wheatcroft	62
Michael Kim	63
Joel Dahmen	64
Andres Romero	64
Nick Taylor	**64**
Johnson Wagner	64
Scott Brown	65
Whee Kim	65
Denny McCarthy	65
Francesco Molinari	65
Matt Atkins	66
Chad Campbell	66
Corey Conners	**66**
Tyler Duncan	66
Fabian Gomez	66
Lanto Griffin	66
Nick Hardy	66
David Hearn	**66**

LPGA

CLASSIQUE MARATHON

Sylvania, Ohio

Thidapa Suwannapura	65
In Gee Chun	66
Jacqui Concolino	66
Katelyn Dambaugh	66
Caroline Hedwall	66
In-Kyung Kim	66
Mirim Lee	66
Yani Tseng	66
Allison Emrey	67
Brooke Henderson	**67**
Caroline Inglis	67
Christina Kim	67
Xiyu Lin	67
Wichanee Meechai	67

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	20	12	4	4	42	23	40
New York City	19	11	4	4	38	24	37
New York	17	10	5	2	34	17	32
Columbus	20	8	6	6	24	23	30
N.-Angleterre	18	7	4	7	30	25	28
Montréal	20	8	12	0	24	35	24
Philadelphie	19	7	9	3	25	30	24
Chicago	20	6	9	5	32	38	23
Orlando	18	6	11	1	25	41	19
FC Toronto	18	4	10	4	29	36	16
D.C. United	14	2	7	5	23	29	11

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	18	10	3	5	28	21	35
Los Angeles FC	18	10	4	4	41	28	34
Kansas City	19	9	4	6	35	24	33
Salt Lake	19	9	8	2	27	34	29
Portland	16	8	3	5	26	22	29
FC Vancouver	19	7	7	5	29	37	26
Houston	17	7	6	4	36	26	25
Los Angeles Gal.	18	7	7	4	31	28	25
Minnesota	18	6	11	1	23	36	19
FC Seattle	17	4	9	4	15	22	16
Colorado	18	4	11	3	22	32	15
San Jose	18	2	10	6	29	37	12

Mercredi 11 juillet
Montréal 0 New York City 3
Philadelphie 4 Chicago 3
Samedi 14 juillet
Kansas City à New York, 19h.
Columbus à New York City, 19h.
San Jose à Montréal, 19h30.
Los Angeles Gal. en N.-Angleterre, 19h30.
FC Vancouver à D.C. United, 20h.
Chicago au FC Dallas, 20h.
FC Toronto à Orlando, 20h.
Salt Lake à Minnesota, 20h.
Houston au Colorado, 21h.
Dimanche 15 juillet
FC Seattle à Atlanta, 14h.
Portland à Los Angeles FC, 18h.
Mercredi 18 juillet
N.-Angleterre à Minnesota, 20h.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Ottawa	4	2	2	0	85	86	4
Hamilton	4	2	2	0	96	84	4
Toronto	3	1	2	0	46	85	2
Montréal	4	1	3	0	61	123	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Calgary	4	4	0	0	120	38	8
Edmonton	4	2	2	0	112	110	4
Saskatchewan	4	2	2	0	79	95	4
Winnipeg	4	2	2	0	144	93	4
C.-B.	3	1	2	0	63	92	2

Vendredi 6 juillet
Ottawa 28 Montréal 18
Samedi 7 juillet
Edmonton 17 Toronto 20
C.-B. 19 Winnipeg 41
Jeudi 12 juillet
Calgary 27 Ottawa 3
Vendredi 13 juillet
Toronto à Edmonton, 21h.
Samedi 14 juillet
Winnipeg en C.-B., 22h.

NASCAR

PINTY'S

Classement des pilotes:

	Pts
1. Louis-Philippe Dumoulin	128
2. Cole Powell	121
3. Andrew Ranger	120
4. Marc-Antoine Camirand	120
5. Kevin Lacroix	117
6. D.J. Kennington	117
7. Alex Tagliani	105
8. Donald Theetge	100
9. Brett Taylor	100
10. Adam Martin	97
11. Kerry Micks	95
12. Jean-François Dumoulin	88
13. Peter Shepherd III	71
14. Jason Whiter	62
15. Larry Jackson	61
16. Anthony Simone	57
17. Joey McColm	54
18. Noah Gragson	41
19. James Vance	36
20. Simon Dion-Viens	35
21. Connor James	34
22. Peter Klutt	33
23. Brad Graham	30
24. David Michaud	30
25. David Thorndyke	28
26. Gary Klutt	25
27. Jocelyn Fecteau	23
28. Raymond Guay	23

Mathis Dufour portera le drapeau régional lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux du Québec à Thetford Mines. — PHOTO COURTOISIE

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

Mathis Dufour porte-drapeau pour la région

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

L'athlète en tir à l'arc Mathis Dufour sera le porte-drapeau de la délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean/Chibougamau-Chapais lors de la cérémonie d'ouverture de la 53e Finale des Jeux du Québec à Thetford Mines, le 27 juillet.

Le Regroupement loisirs et sports du Saguenay-Lac-Saint-Jean a fait connaître son choix, jeudi, dans un communiqué. Le jeune homme qui demeure à Saint-Félicien a été très surpris d'apprendre la nouvelle par téléphone au cours des derniers jours. « Je suis vraiment content! Pour moi, c'est un grand honneur et je suis heureux que le RLS ait pensé à ma candidature. J'accepte cet honneur avec beaucoup d'humilité et je suis très content de représenter ma région aux cérémonies d'ouverture », a laissé savoir Mathis Dufour qui mènera les athlètes devant participer au premier bloc dans les disciplines d'athlétisme, baseball, golf, tir à l'arc, triathlon, vélo de montagne et volleyball féminin. Le porte-drapeau pour la cérémonie de clôture sera déterminé parmi les athlètes du deuxième bloc, composé de natation, basketball, cyclisme, soccer, voile ainsi que volleyball de plage. Au total, 175 athlètes composeront la délégation régionale qui comptera 222 personnes avec les accompagnateurs.

Le membre du Club des archers de Saint-Félicien a terminé au sommet de sa catégorie au niveau provincial en 2017 et troisième au niveau canadien. Il détient le record du Championnat provincial intérieur, dans le benjamin arc à poulies. Mathis Dufour a également reçu le prix Sylvio Beauregard, qui reconnaît le niveau d'excellence à l'issue de la compilation des trois meilleurs pointages sur 30 flèches de la saison et des deux premiers pointages lors du Championnat du Québec intérieur.

COUPE DU MONDE DE SOCCER

Pogba veut sa propre étoile

Agence France-Presse

MOSCOU — Il y a vingt ans exactement, la Croatie tombait contre la France en demi-finale du Mondial, ouvrant la voie à la seule étoile des Bleus. Les deux pays se retrouvent dimanche (11h), avec cette fois le titre à l'enjeu.

Chaque génération porte le souvenir de ses aînés, mais en France, celle des Kylian Mbappé et Paul Pogba veut écrire sa propre histoire.

«Moi, je n'ai pas d'étoile, elle est sur le maillot, mais je ne l'ai pas gagnée, et j'ai envie d'aller la chercher». Pogba, qui avait cinq ans en 1998, résume bien l'état d'esprit de la jeune équipe de France, respectueuse de ses aînés, mais ambitieuse, désireuse de laisser une empreinte à son tour.

Même s'ils étaient jeunes, ou pas encore nés, comme c'est le cas de Mbappé, tous les Bleus connaissent le passé. La photo avait fait le tour du monde : Lilian Thuram à genoux, le doigt sur la bouche, comme hébété après avoir inscrit un doublé, les deux seuls buts de sa longue carrière dans le maillot français (142 sélections, record national). La Croatie était éliminée 2-1 en demi-finale du Mondial 1998.

«Thuram... Ç'a été le sujet de discussion des 20 dernières années!» confie Zlatko Dalic, actuel sélectionneur de la Croatie.

Les points communs entre 1998 et 2018 pullulent. Le latéral Benjamin Pavard a imité Thuram en marquant une volée canon contre l'Argentine (4-3) qui rappelle l'improbable doublé de son lointain aîné. «Jamais je n'aurais rêvé marquer un but comme Pavard! Moi, je n'étais pas conscient de ce qui se passait», a avoué Thuram.

UN BON SOUVENIR... ET UN MOINS BON

Des points communs comme autant de signes du destin? Les Bleus retrouveront en plus un arbitre qu'ils connaissent : l'Argentin Nestor Pitana, qui avait supervisé leur victoire contre l'Uruguay en quart de finale (2-0) et a été annoncé dans la soirée par la FIFA.

Mais cet arbitre était aussi d'office lors de leur défaite de 1-0 en quart de finale contre l'Allemagne en 2014. Un mauvais souvenir, celui-là...

Pour Pogba, qui a endossé l'habit de leader, pas question de se reposer sur les lauriers des comparaisons glorieuses et de la nostalgie de la victoire. Le joueur martèle un discours de combat, pour prévenir tout relâchement. «C'est sûr, les Croates n'ont pas d'étoile, ils en veulent une. Ils ont fait un très beau parcours, ils veulent la victoire. Comme nous».

En Croatie aussi, les comparaisons fleurissent sur les deux équipes à damier, à vingt ans d'intervalle.

Avant le tournoi, l'ex-international croate et ancien attaquant de Marseille Alen Boksic mettait en exergue «un milieu de terrain fantastique, avec en particulier [Luka] Modric, un joueur fabuleux, le meilleur joueur croate de tous les temps». Mais redoutait «peut-être un banc pas assez long ni assez profond par rapport aux autres grandes équipes. Nous avons 13, 14 joueurs, pas 20».

En effet, l'équipe 2018 n'a pas beaucoup tourné, mais ses cadres l'ont portée, comme le capitaine Modric, mais aussi Ivan Rakitic ou Mario Mandzukic, auteur du but victorieux en prolongation contre l'Angleterre, jeudi, en demi-finale.

Les Croates restent d'ailleurs sur trois prolongations en trois tours à élimination directe, ce qui fait donc un match de plus en dix jours, alors que les Français ont bénéficié d'un jour de repos supplémentaire mercredi.

«Quand on joue une finale, la fatigue passe après. On n'y pense pas trop sur un match, on se dit qu'on peut être champion du monde, même avec la fatigue. Ils seront là, ils seront présents, ils vont continuer à courir comme sur tous leurs matchs», a relativisé Samuel Umtiti.

NE PAS REFAIRE L'ERREUR

Est-ce que cette possible fatigue croate pourrait être un nouveau coup de chance pour les joueurs français et leur sélectionneur Didier Deschamps, qui n'avaient pas eu dans les pattes l'Uruguayen Edinson Cavani en quart de finale? «Il [Deschamps] a une bonne étoile, mais il faut lui rendre le mérite» parce que «c'est lui qui a façonné cette équipe», nuance Alain Giresse, qui a fait partie de la sélection française de 1974 à 1986.

La chance avait toutefois abandonné Deschamps en finale de l'Euro 2016 lorsqu'André-Pierre Gignac avait trouvé le poteau et Eder la faille pour donner le titre au Portugal.

C'est un justement un levier pour Pogba, qui connaît «le goût de la défaite en finale, vraiment pas bon, très amer...»

Le milieu de terrain tire une leçon de ce revers. «Contre les Portugais, avec leur parcours, on s'est dit que c'était gagné d'avance, c'était ça notre erreur. Maintenant, ce n'est pas pareil, on est tous conscients, concentrés. On ne veut pas faire la même erreur».

L'attaquant Kylian Mbappé, le défenseur Lucas Hernandez et le gardien Hugo Lloris étaient tout sourire à leur arrivée à l'entraînement de la France, jeudi, en prévision de la finale de la Coupe du monde contre la Croatie dimanche.

— PHOTO AFP, FRANCK FIFE

› TOURNOI MOUSTIQUE DE JONQUIÈRE

La prolongation a été nécessaire dans le match d'ouverture du Tournoi provincial de baseball moustique de Jonquière au Stade Arvida. Dans une rencontre de catégorie A, l'égalité de 5-5 persistait après les cinq manches réglementaires entre les Mets de Jonquière et les Indians de Jonquière. La manche de prolongation a été très offensive alors que les Chicoutimiens l'ont emporté 14-7. Avant la partie, la présidente d'honneur du tournoi, la députée fédérale de Jonquière, Karine Trudel, a effectué le lancer protocolaire lors d'une cérémonie réunissant tous les membres du comité organisateur. Dans les autres matchs de la soirée, toujours dans le A, mais du côté du terrain de Saint-Philippe, les Phillies de Chicoutimi ont doublé les Athlétiques d'Alma 12-6. Dans le match suivant, les Angels de Saint-Honoré l'ont emporté 7-1 sur les Yankees de Chicoutimi. Dans la dernière rencontre au programme, les Red Sox de Laterrière ont pris la mesure des Brewers de Jonquière au compte de 7-5. L'action reprend dès 11 h vendredi aux deux terrains avec l'entrée en scène des équipes de l'extérieur de la région. **DAVE AINLSEY**

— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

INTERNATIONAUX DE WIMBLEDON

Serena visera un autre titre

Associated Press

LONDRES — Oui, ce sera la 10e présence de Serena Williams en finale à Wimbledon. Oui, il s'agira d'un 30e match pour un titre en simple à un tournoi du Grand Chelem. Et, enfin, elle est largement reconnue comme la meilleure joueuse non seulement de son époque, mais de toute l'histoire.

Le reste du monde peut bien se contenter de lever les épaules, comme s'il ne s'agissait que d'une autre opportunité d'ajouter un trophée à son imposante collection. Williams, elle, ne ressent aucune gêne à dire qu'elle est impressionnée par cet exploit. Avec raison. Car il y a seulement dix mois, elle accouchait d'un premier enfant avant de lutter contre de sérieux problèmes de santé.

Même après tout ça, même après plus d'un an d'absence des courts, même si elle ne participait qu'à un quatrième tournoi depuis son retour au jeu, Williams a montré qu'elle était encore capable de dominer. Surtout au All England Club où une victoire relativement facile de 6-2, 6-4 contre l'Allemande Julia Goerges, jeudi, a placé l'Américaine à la porte d'un huitième championnat.

Elle s'approche aussi d'un 24e titre en simple à un tournoi du Grand Chelem, ce qui lui permettrait d'égaler le record de l'Australienne Margaret Court.

Après avoir inscrit cinq as à l'aide d'un service qui a atteint la vitesse de 190 km/h, amassé 16 coups gagnants tout en ne commettant que sept erreurs directes et couvert si bien la surface de jeu avec vitesse et effort, Williams aura rendez-vous avec une autre Allemande, Angelique Kerber samedi.

« Peu importe ce qui arrivera, honnêtement, il s'agit d'un incroyable effort de ma part », a déclaré Williams.

L'affrontement entre Williams et Kerber sera une reprise de la finale de 2016 que l'Américaine avait gagnée pour un deuxième titre d'affilée sur la pelouse londonienne. L'an dernier, Williams a fait l'impasse à Wimbledon pendant sa grossesse.

NADAL ET DJOKOVIC

Un duel de titans

Associated Press

LONDRES — Plutôt que d'avoir une éventuelle finale très anticipée au tournoi de Wimbledon entre Roger Federer et Rafael Nadal, une décennie après leur dernier duel au sommet, le monde du tennis sera témoin d'un autre choc de titans en demi-finales : Nadal contre Novak Djokovic.

L'affrontement de vendredi sera leur 52e en carrière — le plus grand nombre entre deux tennismen actifs, et 14 matchs de plus que ceux entre Federer et Nadal —, ainsi que leur premier au All England Club depuis 2011.

C'était également la dernière fois que Nadal franchissait le quatrième tour dans ce tournoi majeur sur le gazon ; Djokovic, qui a l'avantage 26-25 dans les duels entre eux, l'avait battu en finale cette année-là.

« Nous nous affrontons toujours sur les plus grandes scènes, aux endroits les plus importants, a dit Nadal, qui a trimé beaucoup plus dur que Djokovic en quarts de finale, mettant plus de quatre heures et demie à venir à bout de Juan Martin del Potro dans un match marathon de cinq sets. Ce sera un autre match important vendredi, contre un des adversaires les plus difficiles à battre qui soient. Il joue bien. La seule façon de l'emporter contre lui est de jouer très bien. »

Le premier match de demi-finales sur le court central, entre le Sud-Africain Kevin Anderson et l'Américain John Isner, opposera deux puissants cogneurs au style similaire, mais qui ont beaucoup moins de prestige et de titres du Grand Chelem en carrière. Le tandem Nadal-Djokovic en compte 29, dont cinq uniquement à Wimbledon.

En contrepartie, Isner, qui est âgé de 33 ans, et Anderson, 32 ans, n'en ont remporté aucun. C'est ce dernier qui a mis un terme à la tentative de Federer d'obtenir un neuvième titre en carrière à Wimbledon, après avoir effacé une balle de match et l'avoir défait 13-11 au cinquième set de leur duel en quarts de finale, mercredi.

Simon Després, qui a disputé son dernier match dans la LNH le 13 octobre 2016 avec les Ducks, aura une nouvelle chance de se tailler un poste dans le circuit Bettman. Després a effectivement obtenu un essai avec le Canadien. — ARCHIVES AP, MARK J. TERRILL

Le CH accorde un essai à Simon Després

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien de Montréal a accordé un essai professionnel au défenseur québécois Simon Després et l'a invité à participer à son prochain camp d'entraînement.

La direction de l'équipe en a fait l'annonce dans un communiqué de presse, jeudi matin.

« J'aime être mis au défi », a déclaré Després, qui s'entraîne au gymnase Sherbatov MMA, son centre d'entraînement au cours des trois derniers mois et demi. « Je me fixe des objectifs élevés. Je me suis mis comme objectif de percer l'alignement du Canadien, et d'ensuite remporter une Coupe Stanley. »

Originaire de Laval et âgé de 26 ans, Després a passé la dernière saison dans la Ligue continentale de hockey (KHL).

Avec le Slovan de Bratislava, il a récolté 11 points, dont quatre buts, et écopé de 84 minutes de punition en 44 matchs.

Déterminé, Després est pleinement concentré sur son entraînement afin d'être dans la meilleure forme possible lorsque s'ouvrira le camp, en septembre prochain.

« Je dévoue tout mon temps et toute mon énergie à mon objectif de percer l'alignement du Canadien, a-t-il confié. Je me prépare au meilleur de mes habiletés. Je fais tous les bons choix. Je dors beaucoup, je mange bien. Je m'entraîne avec des entraîneurs et des athlètes de haut calibre. Je suis dans la meilleure forme de ma carrière. »

« JE SUIS UN POIDS LOURD »

Choix de premier tour des Penguins de Pittsburgh, 30e au total en 2009, Després a participé à 193 matchs en carrière dans la LNH avec les Penguins et les Ducks d'Anaheim.

Le défenseur de 6'4"pouces et de 218 livres a inscrit 6 buts et 43 points, avec 150 minutes de punition et un ratio défensif de + 31.

Il a connu sa meilleure saison dans la LNH en 2014-2015, qu'il a partagée entre Pittsburgh et Anaheim. Cette année-là, Després avait récolté 23 points, dont trois buts, en 75 matchs (59 avec les Penguins).

« Je suis un poids lourd. J'ai également beaucoup d'expérience. J'ai joué plusieurs années avec certains des meilleurs joueurs au monde, incluant Sidney Crosby, Evgeni Malkin, Ryan Getzlaf et Corey Perry. J'ai appris énormément en les côtoyant », a dit Després, qui a disputé son dernier match dans la LNH le 13 octobre 2016 avec les Ducks, avant que des symptômes de commotion cérébrale ne viennent lui coûter le restant de la saison et ne mènent éventuellement au rachat de son contrat en juin 2017.

« J'espère apporter de la constance, une bonne première passe et un style de jeu physique où je pourrai déplacer les joueurs devant le filet », a-t-il énuméré.

Dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, Després a joué pendant quatre saisons avec les Sea Dogs de Saint-Jean entre 2007 et 2011. En 2010-2011, il a remporté le trophée Émile-Bouchard, remis au meilleur défenseur de la ligue.

Cette même saison, il a également aidé les Sea Dogs, alors dirigés par Gerard Gallant, à remporter la Coupe du Président et la Coupe Memorial, en plus de représenter le Canada au Championnat mondial junior.

SEPT COUPS SOUS LA NORMALE

Céleste Dao laissera sa marque

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Céleste Dao laissera sa marque sur l'édition 2018 du Championnat provincial de golf junior, disputé au Club de Chicoutimi. En plus de défendre son titre, l'étoile montante de 17 ans a établi un nouveau record du tournoi avec un cumulatif de 281, sept coups sous la normale.

Avant même le début de la quatrième et dernière ronde, la victoire de Céleste Dao ne faisait aucun doute. Elle a tout de même couronné une semaine où elle a mené de bout en bout, remettant une dernière carte de 69, malgré un double boguey au 18e trou. La double championne a tout de même affiché une priorité de 12 coups sur sa plus proche poursuivante, Élizabeth Labbé, pour défendre son titre acquis l'an dernier à Beauceville.

« Mon record pour un tournoi était de -5. Le battre, c'était mon objectif et je termine à -7. Je suis vraiment contente », a exprimé Céleste Dao qui avouait avoir eu moins de pression lors de cette dernière journée.

« Je suis satisfaite. J'ai tout donné. Mon objectif était de jouer dans le négatif une autre fois. C'est sûr que le double au dernier trou, ce n'est pas ce que je voulais, mais je suis très contente de ma journée et de la manière dont j'ai joué », a confié la jeune athlète qui est également repartie avec le Trophée Nancy Walker remis à la joueuse ayant gardé le meilleur esprit sportif, à la suite d'un vote tenu auprès de ses pairs.

> « Mon record pour un tournoi était de -5. Le battre, c'était mon objectif et je termine à -7. Je suis vraiment contente. »
>
> — Céleste Dao

Céleste Dao aurait effectivement pu participer à un autre tournoi cette semaine aux États-Unis, mais elle a préféré se présenter à Chicoutimi pour son seul tournoi de la saison au Québec.

Céleste Dao ne pourra pas célébrer son titre bien longtemps. Dès vendredi, elle prendra la direction de Pebble Beach, en Californie, pour participer à compter de lundi au US Open féminin junior. Elle espère un meilleur résultat que l'an dernier où elle avait été écartée en quarts de finale de la formule matchs individuels.

Le Championnat canadien à la fin du mois figure également à son calendrier et elle ne cache pas ses intentions de victoire.

Après avoir confirmé sa victoire, Céleste Dao a été félicitée par ses partenaires de jeu, Élizabeth Labbé (2e) et Emily Romancew (3e). — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Résultats

Masculin
1. Laurent Desmarchais Vallée du Richelieu 278 (-10)
É2. Remi Chartier Royal Montreal 282 (-6)
É2. Logan Boucher Summerlea 282 (-6)
4. William Duquette Laval-sur-le-Lac 285 (-3)
5. Jean-Christophe Gagnon Lorette 287 (-1)

Régionaux
É19. Marc-Antoine Sanfaçon 298 (+10)
É36. Nicolas-Guy Landry 304 (+16)

Féminin
1. Céleste Dao Summerlea 281 (-7)
2. Élizabeth Labbé Lorette 293 (+5)
3. Emily Romancew Elm Ridge 295 (+7)
4. Haley Yerxa Ottawa Hunt 298 (+10)
5. Lory Paradis Mirage (Le) 299 (+11)

Régionaux
9. Andréanne Laforest-Vallée 312 (+24)

Un p'tit coup de trop pour Sanfaçon

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Un petit coup... C'est tout ce qui a manqué à Marc-Antoine Sanfaçon pour obtenir une place au sein de la délégation masculine de l'équipe du Québec qui prendra part au Championnat canadien de golf à la fin du mois, en Alberta.

Le porte-couleurs du Club de golf de Chicoutimi était d'ailleurs en excellente posture, au cours de la quatrième ronde, alors qu'il avait retranché trois coups à la normale. Trois bogueys consécutifs ont toutefois freiné ses ardeurs. Il a finalement remis une dernière carte de 72 pour partager une égalité au 19e rang avec un cumulatif de 298 (+10).

« Ce n'était pas de mauvais bogueys », a partagé le golfeur régional qui disait avoir joué de malchance, au 14, suivi de mauvais coups de départ au 15e et 16e, un par 3.

« C'était vraiment ma meilleure ronde. Mercredi, c'était bon et je n'ai pas été chanceux, mais là, c'était une ronde où j'aurais dû jouer sous la normale, c'est sûr », a confié Marc-Antoine Sanfaçon, convenant que les conditions sans vent avaient aidé les participants.

Le jeune homme, qui est rentré au chalet plus de deux heures avant les meneurs, a suivi le reste de la ronde sur son cellulaire, espérant toujours se faufiler, ce qui ne s'est pas produit. Il demeurait tout de même très positif sur son expérience. « Dans le fond, mon objectif de top-15 était bon », d'estimer Marc-Antoine Sanfaçon.

ALLARD 9E

Sans trop faire de bruit jeudi, Andréanne Laforest-Allard a confirmé son top-10 avec une dernière ronde de 78, six coups au-dessus de la normale. « Il n'y a rien qui rentrait. Dans l'ensemble, c'était bien correct. J'ai beaucoup mieux joué que la veille et j'en suis contente. Même si je faisais de bons putts, ça ne voulait pas y aller », a résumé la Chicoutimienne, représentante de l'Académie de Fred Colgan, à Québec, soulignant l'énorme différence dans son jeu par rapport au même événement l'an dernier.

« J'en sors avec de l'expérience. Je suis juste contente », de noter Andréanne Laforest-Allard qui sera du contingent lors du Championnat canadien, à la fin du mois.

Pour sa part, Nicolas-Guy Landry avait réservé le meilleur pour la fin. Il a signé sa meilleure carte du tournoi avec un 73, ce qui lui a conféré une égalité au 36e rang avec un cumulatif de 304. Il a amélioré ses pointages tout au long de la semaine.

« Ç'a été plus difficile au début. J'étais un peu trop stressé. Après la coupe, je me suis plus laissé aller. Je voulais prouver aux autres que je pouvais jouer au golf et me prouver à moi-même également ce que je pouvais faire dans un tournoi d'envergure », a commenté le représentant du Club de Chicoutimi qui participera aux Jeux du Québec dans quelques semaines. Il déménagera ensuite en Alberta en raison du travail de son père, mais demeurera en contact avec le professionnel Jonathan Moreau, dont il adore l'approche.

Croisé sur place, l'entraîneur était ravi de la performance des siens au cours des derniers jours, dont Anthony Jomphe qui a réussi à se qualifier pour les rondes finales même s'il était l'un des plus jeunes participants. Il a toutefois été disqualifié à l'issue de la troisième ronde pour avoir signé une carte avec un pointage erroné.

« C'est un peu triste de la manière dont ça s'est terminé, mais au moins il a été honnête. Il va apprendre de tout ça même si c'est une expérience difficile. Ça va le faire grandir comme golfeur », d'insister Jonathan Moreau.

« Ça démontre que le club fait du bon développement pour les jeunes. À moyen et long terme, ça va peut-être en amener d'autres et réussir à trouver un champion un jour », d'espérer le responsable.

CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE GOLF JUNIOR

Desmarchais s'empare du titre

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Laurent Desmarchais a remis une dernière carte de 70 pour coiffer le meneur après trois rondes, Rémi Chartier. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Meneur après deux rondes et second après la troisième, Laurent Desmarchais a remonté la pente avec une quatrième et dernière ronde de 70 pour savourer la victoire du côté masculin au Championnat provincial de golf junior.

Si, sur la feuille de pointage officielle, le nouveau monarque provincial a devancé Rémi Chartier, meneur après trois rondes, par quatre coups, les deux adversaires étaient au coude-à-coude avec six trous à faire. Après un aigle de Chartier qui a envoyé son approche directement dans le trou au 11e pour créer l'égalité. Il a toutefois suivi avec un triple boguey au 13e et un double au 15e, ce qui a ouvert la porte à Desmarchais, qui n'allait pas laisser filer pareille occasion. « Ça m'a donné du lousse. Je savais que j'avais seulement à faire de bons élans et mettre la balle sur le vert pour le birdie ou la normale, ce qui a été assez pour gagner par quatre », a laissé tomber le représentant de la Vallée du Richelieu qui avait remporté la palme en 2016 dans la division juvénile, soit chez les 16 ans et moins.

Au cours des dernières semaines, Laurent Desmarchais avait terminé quatre fois deuxième lors de tournois d'envergure provinciale. Il convenait donc qu'il était dû. « Je suis juste content de pouvoir enfin avoir une victoire », a-t-il lancé.

« Je suis très content. Maintenant, je me concentre sur le Championnat canadien junior (Alberta). Je veux aller gagner là-bas », d'annoncer avec confiance le longiligne golfeur, traçant un bilan très positif de sa semaine. « J'ai pris beaucoup de verts et d'allées en coups réglementaires. Des fois, les putts tombaient et d'autres non. Ç'a été un gros point positif », d'annoncer Desmarchais, soulignant l'état impeccable du terrain, qui demandait de l'intelligence dans l'approche.

Alors qu'ils remettaient leur carte, les deux joueurs ont reçu une pénalité d'un coup pour avoir joué trop lentement. Si la pénalité n'a eu aucun impact sur Desmarchais, elle a causé une double égalité en deuxième position à -6 avec Logan Boucher qui a remis une excellente carte de 69 jeudi.

Andréanne Laforest-Vallée et Marc-Antoine Sanfaçon ont bien fait lors des derniers jours au Championnat provincial de golf junior. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

EN BREF...

Chez les juvéniles

L'avenir semble prometteur pour le golf provincial alors que deux joueurs d'âge juvénile sont montés sur le podium. Chez les filles, Emily Romancew, d'Elm Ridge, a remporté la palme chez les 16 ans et moins avec un cumulatif de 295 (+7e), ce qui lui a donné la troisième place au classement général. Elle a été suivie de Lory Paradis (299), du Club Le Mirage, et de Mathilde Denicourt (304), de Pinegrove. Chez les garçons, Logan Boucher, de Summerlea, qui a terminé à égalité au deuxième rang, a été couronné avec un total de 282, six coups sous la normale. Zachary Tosi, de Kanawaki, a suivi à 290 et Félix Bouchard, de la Vallée du Richelieu, a complété le trio d'honneur avec 293...

Sports

FINALE DE LA COUPE DU MONDE DE SOCCER
CROATES ET FRANÇAIS SE PRÉPARENT
28

facebook/LeQuotidien Progres
@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

RABAIS vacances

Profitez des meilleurs prix de l'été!

PUISSANCE DE 30 WATTS

MONSTER

Haut-parleur d'extérieur Nomad PTR-656521

- Autonomie jusqu'à 30 heures
- Résistant aux intempéries IPX4

Bluetooth

ÉPARGNEZ 90$

130 24

129,99 + ÉCOFRAIS DE 0,25

Courant : 219,99

JUSQU'À 36 VERSEMENTS* sur les produits électroniques et informatiques

ASUS

Montre intelligente ZenWatch2 PTR-679612

- Assistant vocal intelligent intégré

ÉPARGNEZ 130$

149 99

Courant : 279,99

polk

Ensemble barre de son, caisson de graves et haut-parleurs PTR-695977

- 4,1 canaux

500 79

499,99 + ÉCOFRAIS DE 0,80

13 88* 36 mois

Courant : 649,99

ÉPARGNEZ 150$

ÉPARGNEZ 120$

280 79

279,99 + ÉCOFRAIS DE 0,80

15 55* 18 mois

Courant : 399,99

Hisense

Téléviseur au DEL 4K Smart TV PTR-693169

623 99

599,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

33 33* 18 mois

PUISSANCE DE 120 WATTS

Hisense

Barre de son 2,1 canaux avec caisson de graves sans fil PTR-681418

SAMSUNG

Téléviseur 4K au DEL PTR-695336

SÉRIE 7

ÉPARGNEZ 300$

1 023 99

999,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

41 66* 24 mois

Courant : 1 299,99

CONCOURS PROFIL CLIENT

À GAGNER CETTE SEMAINE

Un robot culinaire 7 tasses KitchenAid®

Une valeur de 169 99$

POUR PARTICIPER : Allez au tanguay.ca ou textez «CUISINE» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 15 juillet 2018. Livraison gratuite partout au Québec.

5313887